Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5.00

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 10 mai 1922 — NO. 10

La culture mixte est-elle payante?

La question de la culture mixte continue d'être discutée plus que jamais. Il semble qu'un bon nombre de fermiers se permettent aujourd'hui de mettre en doute ses avantages, en s'appuyant sur leurs expériences personnelles, et une telle constatation ne peut manquer de nous faire réfléchir. On nous avait tant vanté les bienfaits de la culture mixte pour assurer la prospérité agricole permanente de l'Ouest. Faudra-t-il maintenant renoncer aux espoirs que nous avions placés de ce côté? Ce serait sans doute prématuré. Il n'y a pas lieu de se décourager. Disons seulement que la culture mixte traverse une crise passagère dont elle triomphera certainement.

En attendant, tout ce qu'on en dit, pour ou contre, est utile à noter. La Chambre des Communes y a consacré récemment ses deux séances d'une même journée et ce débat important est passé tout à fait inaperçu dans les journaux. C'est à croire que les chroniqueurs parlementaires n'ont pas su y voir tout l'intérêt qu'il comporte. Mais il n'est pas trop tard pour y revenir. Nous nous contenterons d'emprunter de larges extraits au Hansard. Rarement sa lecture nous a paru aussi intéressante. Les compétences agricoles n'ont jamais fait défaut parmi nos députés à Ottawa et la législature actuelle ne le cède assurément à aucune autre sous ce rapport.

C'est lors de la discussion du budget de l'agriculture, qui comporte un crédit d'un million pour l'encouragement de l'industrie du bétail sur pied, que la Chambre s'est trouvée tout naturellement en face du problème de la culture mixte.

M. Tolmie (Victoria) subordonne le progrès de l'agriculture canadienne à l'adoption d'un système de culture mixte où l'élevage du bétail jouera un rôle plus important; mais il est indispensable, d'après lui, qu'on y mette de l'esprit de suite et de la persévérance.

S'il est une chose qui cause un tort considérable aux cultivateurs du pays, c'est ce système intermittent qui consiste à acheter quand les prix sont élevés et à tout abandonner quand les prix baissent, et ainsi, perdre doublement. Il faut être plus conséquent que cela. Nous devons adopter un système de culture mixte et nous y attacher pendant les mauvaises années comme pendant les bonnes. Au bout du compte, le cultivateur qui adoptera cette ligne de conduite retirera des profits.

Laissons maintenant M. McConica (Battleford) nous montrer le revers de la médaille:

Vues de loin, les perspectives sont magnifiques, mais la réalité apporte des déboires. La culture mixte est avantageuse si vous pouvez en tirer des bénéfices et l'élevage de même, pourvu que vous puissiez engraisser vos bestiaux et les vendre à un prix rémunérateur; mais il arrive qu'au moment où vous pensez réaliser vos projets, les gelées ou la grêle jettent tout par terre. Moi-même, dans l'Ouest, j'ai subi sept fois la gelée et deux fois la grêle a écrasé mes récoltes. Voilà le grand obstacle. Souvent nous vendons nos bestiaux avant qu'ils soient engraissés, parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Quand ce n'est pas le shérif qui nous menace de la saisie, nous manquons de fourrage pour nos animaux. Je me suis constitué des troupeaux deux ou trois fois et j'ai dû les vendre pour le prix que je trouvais. J'ai essayé d'engraisser des animaux durant un hiver qui fut long et froid avec de l'engrais peu propre à cet objet, mais si vous ne pouvez pas obtenir, au printemps, un prix beaucoup plus élevé que celui qu'ils vous coûtent, le profit est mince.

Voilà des faits d'expérience que connaissent bien tous nos cultivateurs. Mais l'histoire des moutons de M. McConica est particulièrement significative.

Je dois vous dire que je fais l'élevage des moutons, quoique pas très en grand. J'en ai fait l'élevage depuis trois ou quatre ans. J'avais lu dans les journaux qu'on manquait de laine dans le monde entier, qu'il n'y en aurait jamais assez pour vêtir tout le monde, et je remarquai de plus que les jupes se portaient de plus en plus courtes, et je me dis qu'il fallait faire quelque chose. La première année, je vendis ma toison à une société coopérative de Régina. Je la lui expédiai et on me répondit qu'on me donnerait 40 cents la livre d'avance et qu'on me paierait le reste plus tard.

J'ignore à combien s'est monté le dernier paiement, c'est mon fils qui l'a reçu et qui l'a déposé à la banque. L'année suivante, ils m'ont écrit et m'ont offert vingt-cinq cents la livre. Avant que les moutons soient tondus, ils me dirent qu'ils m'avanceraient seulement quinze cents. Cela ne faisait pas beaucoup de différence. J'ai envoyé la laine en pensant qu'il me reviendrait un solde plus tard. Quand arriva la lettre suivante, au lieu de me faire parvenir un chèque, ils me dirent que j'avais reçu trop et que je devais leur renvoyer l'excédent de l'argent ou expédier la récolte prochaine. Naturellement, j'avais dépensé l'argent et je décidai d'expédier la nouvelle récolte. Je leur ai envoyé la laine et dans ma lettre je leur ai dit: "Je vous expédie ma nouvelle récolte de laine et j'espère qu'elle suffira pour payer la dette. Dans le cas contraire, prévenez-moi et je vous enverrai les moutons."

Mais si tout le monde se met à faire de la culture mixte, le marché ne va-t-il pas être bientôt encombré? C'est la question que pose M. Lewis (Swift Current).

Si toute la population du sud de la Saskatchewan entreprend la culture mixte, ainsi que le proposent de nombreux agriculteurs pour le salut de l'Ouest, où trouverons-nous des débouchés? Le ministre a-t-il quelque projet ou a-t-il pensé à un débouché pour nous permettre de vendre le surplus de notre bétail quand les besoins locaux sont satisfaits? C'est la question la plus pressante pour nous en ce moment... Si le ministre peut nous donner l'assurance qu'il a quelque projet en vue ou que le Gouvernement a l'intention d'ouvrir de plus grands marchés qui donneront un profit convenable pour les produits que nous espérons récolter avec la culture mixte, alors je crois que notre population du sud de la Saskatchewan, ainsi que celle d'autres régions du pays, entreprendront la culture mixte avec plus de courage et une meilleure bonne volonté.

L'honorable Motherwell, après avoir proclamé sa foi invincible dans la culture mixte et la nécessité de persévérer dans la bonne voie pour réussir, a fourni quelques indications précises sur les causes de la mévente de certains produits.

Le gouvernement anglais, avant la conclusion de la paix, en prévision du prolongement des hostilités, avait acheté toute la laine de l'Australie pour plusieurs années. Comme il lui fallait se débarrasser de ce surplus d'approvisionnement avant la reprise normale des affaires, il a pris des mesures pour que l'alimentation du marché se fît le plus lentement possible. Il n'y en a pas moins eu surabondance sur les marchés mondiaux et aujourd'hui l'offre dépasse de beaucoup la demande.

La situation est la même pour ce qui touche les produits laitiers.

A la conclusion de la paix, l'Angleterre avait accumulé de si forts approvisionnements de beurre qu'elle n'a pu les écouler avant le mois de juillet dernier. Ce beurre, acheté à des prix élevés, a été vendu à bas prix. La dernière consignation, qui consistait en un lot d'un million de boîtes de 56 livres chacune, soit 56,000,000 de livres de beurre, a été vendue à la Belgique; mais cette dernière a obtenu un délai de vingt ans pour s'acquitter. Voilà qui nous donne une idée du temps qu'il a fallu pour remettre les affaires au point à la suite du terrible cataclysme que fut la dernière guerre. Maintenant que l'Angleterre s'est débarrassée de ces approvisionnements, les produits nouveaux trouveront à l'avenir de meilleurs débouchés que par les années passées sur les marchés mondiaux.

Y a-t-il danger que nous ne puissions écouler tous nos produits de la culture mixte? M. Motherwell assure que non.

Nos exportations de beurre en Angleterre représentent seulement 2 1-2 p. 100 de tout le beurre qu'elle importe. Il nous est donc permis de croire que nous pourrions facilement augmenter la proportion de nos envois. Nous avons des concurrents comme, par exemple, le Danemark et la Nouvelle-Zélande, mais c'est à nous de recourir à de meilleures méthodes, d'avoir de meilleures vaches, pour répondre aux exigences de la situation.

Quant à certains autres produits, comme le lard, le bacon, les oeufs, etc., nous n'avons jamais manqué de marchés. Les oeufs sont en plus ou moins grande quantité suivant la saison, mais il sera toujours facile de les écouler grâce aux entrepôts frigorifiques où nous pouvons les emmagasiner au printemps, ce qui nous permet de désencombrer le marché à cette époque. Quant au bacon, il s'en produit partout, et l'excédent est expédié en Angleterre, où nous avons les mêmes concurrents que pour le beurre. Si nous produisons des articles de qualité inférieure, nous n'aurons jamais fini de chercher où et comment les écouler; mais si ces articles sont de qualité supérieure, le problème sera facilement résolu. Ce n'est pas ce que nous faisons maintenant; notre bacon n'est pas classé avant d'être envoyé au marché, notre lard n'est pas classé avec plus de soin non plus; voilà pourquoi nous avons peine à maintenir notre position actuelle sur le marché britannique. Si nous voulons profiter de ce marché dans une plus large mesure, il nous faut améliorer nos modes de production et la qualité de nos produits.

Les explications claires et nettes du ministre sont de nature à ramener la confiance chez ceux qui étaient en train de la perdre. En somme, si les produits de la culture mixte s'écoulent avec difficulté et n'enrichissent pas les fermiers, cela est dû principalement aux conditions anormales crées par la guerre, dont le monde subit encore les terribles conséquences économiques. Il ne faut donc pas se décourager, mais prendre son mal en patience, persévérer et attendre des jours meilleurs qui ne sauraient tarder maintenant.

Donatien Frémont.

Ce qui se passe

Une lettre du Souverain Pontief à propos de la conférence de Gênes

GENES — Sa Sainteté le Pape Pie XI vient d'adresser aux gouvernements et aux peuples de l'univers, par l'entremise de son Secrétaire d'Etat, le Cardinal Gasparri, un nouvel appel en faveur de la paix et de la fraternité universelle; on peut aussi voir dans cette lettre un avertissement des désastres qui pourront affliger l'humanité si les efforts faits en vue de pacifier le monde restent sans résultats.

Cette lettre du Souverain Pontife a créé un vif intérêt parmi les délégués à la conférence économique de Gênes.

Le premier ministre anglais, David Lloyd George, se dit très content de cette lettre.

LONDRES — D'après le correspondant du *Morning Post* à Gênes, la lettre du pape Pie XI, qui a captivé l'attention des chefs de la conférence de Gênes, exprime la profonde satisfaction du Saint-Père d'apprendre que les obstacles qui menaçaient de rendre impossible tout accord international à Gênes aient disparu, grâce au bon vouloir dont tout le monde a fait preuve.

La lettre rend hommage aux nombreux sentiments qui animent les membres de la conférence et ajoute qu'en préparant au moins la base susceptible de réaliser ces aspirations dans un avenir rapproché, la conférence aura bien mérité du genre humain, pour lequel elle prépare une ère de paix et de prospérité décrite dans l'Ecriture par ces mots: "Justitia et pax osculatae sunt" — La justice et la paix se sont donné un baiser fraternel.

:o:

On traque les catholiques en Irlande

BELFAST — Le comité catholique de protection vient de publier une déclaration dans laquelle il réitère qu'on ne laisse pas travailler les catholiques à Belfast. La déclaration dit qu'avant le massacre de 1920, plus de 4,500 catholiques avaient de l'emploi. Actuellement aucun ouvrier de cette religion n'en a.

Le comité diffère complètement d'opinion avec les pasteurs protestants qui prétendent que les désordres de Belfast sont occasionnés par la politique seulement, et non par des motifs de religion.

Le comité ajoute que durant les mois de février, mars et avril, 95 catholiques ont été tués, 157 blessés, que 121 de leurs maisons ont été incendiées et que 357 personnes sont sans gîte pour avoir été chassées de leur foyer.

Les protestants n'auraient eu que 51 tués, 100 blessés, et six familles délogées.

:o:

L'espionnage bolcheviste en France

PARIS — La police française assure qu'elle a découvert l'existence d'un puissant système d'espionnage organisé par les communistes de France au bénéfice du gouvernement soviet russe: elle a opéré trois arrestations et en annonce plusieurs autres d'ici quelques jours.

Ce système d'espionnage emploierait 200 personnes et aurait des ramifications à Brest, Lorient, Toulon, dans les fabriques de poudre du centre de la France et dans les arsenaux des environs de Paris.

La police a révélé que des documents secrets avaient été volés à l'arsenal de Brest et à une fabrique de poudre; elle prétend avoir la preuve que des courriers réguliers ont été établis entre les centres d'espionnage en France et Berlin, où les documents sont assemblés, classés et dirigés sur Moscou. Une propagande bolcheviste intense est conduite par les mêmes individus.

:o:

Les perspectives de la récolte sont excellentes

Charles Murphy, gérant général des lignes de l'Ouest du Canadien Pacifique, après un voyage d'inspection jusqu'à Moose Jaw, déclare que les conditions, en général, sont les plus favorables que l'on ait vues depuis plusieurs années. Presque toutes les semailles sont terminées dans le sud du Manitoba et 85 p.c. dans le sud de la Saskatchewan.

Le ministère de l'agriculture d'Edmonton vient de publier son premier rapport officiel sur l'état des récoltes. Les semailles de blé seront terminées cette semaine dans le sud et 90 p.c. du travail est achevé dans la partie centrale de la province. L'humidité du sol est satisfaisante pour le moment.

:o:

QUEBEC — Les rumeurs d'élections générales pour la législature de Québec, dès le mois de juin prochain, redeviennent courantes et semblent prendre de la consistance.

LONDRES — Le "Sketch" prétend savoir de source française autorisée que la France prépare la mobilisation immédiate de la classe de réserve de 1918, comptant environ 180,000 hommes, en vue d'exiger le payement des réparations après le 31 mai, si c'est nécessaire.

L'opinion des cultivateurs de langue française

Le *Grain News*, de Winnipeg, qui est l'organe du commerce du grain dans l'Ouest, a reproduit en entier la lettre sur le "Wheat Board" parue dans le "Patriote" du 26 avril sous la signature "Fermier."

Pour qu'un journal comme le "Grain News" se donne la peine de traduire et de publier, pour le bénéfice de ses lecteurs, une lettre de plus de quatre colonnes, il faut évidemment qu'il attache une certaine importance à l'opinion des cultivateurs de langue française de l'Ouest.

On peut être sûr que si les idées exprimées dans cette lettre ont retenu l'attention des experts dans le commerce des grains, c'est qu'elles le méritaient. Le "Patriote" n'avait donc pas eu tort de la signaler d'une façon toute particulière à ses lecteurs en en faisant le sujet d'un article de tête.

:o:

NOUVELLES DE PARTOUT

EDMONTON — Une conférence de représentants de toutes les villes de l'Alberta sera convoquée prochainement afin d'étudier la nouvelle loi des villes qui doit être soumise à la Législature l'année prochaine.

REGINA — Des voleurs se sont introduits pendant la nuit dans le bureau de poste de Shaunavon, ont fait sauté le coffre-fort et en ont enlevé tout le contenu. On n'a trouvé aucune trace des voleurs.

SASKATOON — Milton Bingham, fermier, 30 ans, pendant qu'il était occupé à semer sur sa ferme près de Cutknife, a été frappé à la tête d'un coup de pied par un de ses chevaux. Il est mort quelques minutes après.

WINNIPEG — Les progressistes ont décidé de présenter des candidats aux élections provinciales de juillet, dans la ville de Winnipeg. On se contentera probablement de six candidats pour les dix sièges.

EDMONTON — Le printemps s'annonce actif à Edmonton dans la construction. D'importants travaux sont projetés, entre autres une addition de $250,000 à l'hôpital de la Miséricorde.

SASKATOON — James McKay Thompson, de Rosetown, a inventé un nouveau piège à mouches très simple, appelé, dit-il, à résoudre définitivement le problème du fléau des mouches.

MONTREAL — Un syndicat de l'Est récemment incorporé dans la province de Québec a obtenu 2,500 acres de terre à Pouce Coupé, Alberta, à titre de concessions de pétrole. On dit que ce syndicat, qui dispose d'un capital de $500,000, entreprendra d'importants travaux pendant cette saison.

BRANDON — La crue de la rivière Assiniboine a atteint plus de dix-sept pieds au-dessus de son niveau le plus bas. De nombreuses familles ont dû évacuer leurs habitations et les terrains semés ont subi de sérieux dommages. L'eau a cependant commencé à baisser depuis dimanche.

LONDRES — Lord Northcliffe s'est retiré de l'association des propriétaires de journaux de Londres; il se plaint que celle-ci soit tombée entre les mains de capitalistes n'ayant aucune expérience dans la publication des journaux qui viennent dicter leurs conditions aux vétérans dont la vie s'est écoulée dans les affaires de presse et d'imprimerie.

DUBLIN — Le Dail Eireann a publié une déclaration disant que toutes les banques songent à fermer leurs succursales dans la région où des descentes et des enlèvements d'argent ont été faits ces jours derniers.

La Campagne Nécessaire

Ce qu'on dit, ce qu'on fait

Un mot d'encouragement de l'"Action Française" — Comment s'y prendre pour franciser un nom géographique — A la recherche de 6,000 formules françaises disparues — Les jeunes du Manitoba sont avec nous — Des bibliothèques scolaires françaises.

En tête de sa chronique "A travers la vie courante," dans l'*Action française* de Montréal, Pierre Homiers signale en termes flatteurs le mouvement qui se poursuit chez nous en faveur du français.

Le mot d'ordre lancé par l'Action française *en janvier dernier n'a pas été vain, écrit-il. Dans presque toutes les parties du pays il a suscité ou stimulé de fécondes initiatives. La plus intéressante est sans contredit celle de nos compatriotes de la Saskatchewan. Là, en effet, c'est tout un groupe, compact, bien organisé, servi par un vaillant journal et guidé par des chefs intrépides, qui entre en lice."*

La puissance incomparable du journal

Après avoir mentionné le premier succès qui couronna nos efforts pour les formules françaises de l'impôt sur le revenu et l'adhésion au mouvement des autres journaux français de l'Ouest, Pierre Homier conclut:

Voilà une campagne bien engagée. Si elle réussit, comme il est probable, le mérite en reviendra surtout aux journaux, à cette presse française des provinces de l'Ouest, dont l'effectif est encore peu nombreux mais qui, par son patriotisme et son courage, vaut bien des gros bataillons. Une fois de plus nous apparait la puissance incomparable du journal.

Ce cordial encouragement à la presse française de l'Ouest venu du foyer intellectuel et national qu'est *l'Action française*, ne peut que nous être très agréable. Mais retenons surtout les derniers mots de Pierre Homier: 'la puissance incomparable du journal." C'est un point sur lequel nous ne saurions trop fréquemment arrêter notre attention. Il est bon que nos lecteurs se posent la question, s'ils ne l'ont déjà fait. Cette campagne que tous s'accordent à dire *opportune, urgente, nécessaire*, pouvait-elle réussir, pouvait-elle même être lancée sans avoir à son service le véhicule indispensable du journal?

Des noms français pour nos centres français

A la suite de notre récent article sur ce sujet, on nous demande quelles sont les formalités à remplir pour obtenir le changement de nom d'un village, d'un bureau de poste, d'une station de chemin de fer.

Le changement du nom d'un village est du ressort du ministre des affaires municipales de la province. Pour l'obtenir, il faut une pétition du conseil ou des officiers du village. Naturellement le conseil ne doit faire cette démarche qu'après s'être assuré que c'est bien le désir de la majorité des contribuables que le changement soit opéré et il devrait y avoir tout d'abord une pétition des habitants pour demander au conseil de s'adresser au ministre.

Sur l'avis du ministre, un avis de changement doit paraître dans la Gazette Officielle, après quoi le nouveau nom se substitue légalement à l'ancien.

Des pétitions mal faites ou des pétitions contradictoires sont souvent une cause d'insuccès. Dans le cas où l'on ne peut obtenir une forte majorité en faveur d'un nom, il vaut beaucoup mieux l'abandonner.

Le changement du nom d'un bureau de poste est du ressort du ministre des postes à Ottawa qui agit de même sur réception d'une demande des personnes desservies par ce bureau de poste. Il est bon de faire appuyer cette demande par un homme influent, député ou autre.

Le changement du nom d'une station de chemin de fer tombe sous la juridiction de la compagnie intéressée ou de la commission des chemins de fer.

Dans la plupart des cas, le même nom s'applique au village, au bureau de poste et à la station de chemin de fer. Il vaudra mieux faire changer d'abord le nom du village. Il sera plus facile alors d'obtenir le même nom pour le bureau de poste. Enfin il sera moins difficile de faire adopter ce nom des autorités du chemin de fer pour désigner la station.

Où sont passées les 6,000 formules françaises?

A différentes reprises l'écho nous est venu de plusieurs localités de l'Alberta qu'il était impossible de se procurer des formules françaises de l'impôt sur le revenu et qu'on n'en avait jamais vu. On nous communique aujourd'hui des documents qui nous prouvent en effet que l'inspecteur de Calgary a eu une attitude bien étrange et qu'il remplit ses fonctions d'une façon plus que suspecte.

En réponse à une plainte adressée à l'honorable W. S. Fielding, un de nos amis de Beaumont a reçu du ministre des finances la lettre suivante:

(Traduction)

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 27 mars concernant la distribution de formules d'impôt sur le revenu en français.

Je vous inclus copie d'un memorandum du Commissaire des Taxes sur le sujet.

Sincèrement vôtre,
W. S. Fielding.

Memorandum pour l'Honorable ministre des finances

(Traduction)

D'après les livres du Département, 3,000 formules en français ont été envoyées pour distribution à l'Inspecteur des Taxes de Calgary et le 4 mars 1922, 3,000 formules en français pour les rapports des fermiers ont été envoyées au même bureau.

A la suite de la plainte de M. X., une explication a été demandée à l'Inspecteur des Taxes de Calgary.

(Signé) *R. W. Breadner,*
Commissaire des Taxes.

Ottawa, 3 avril 1922.

Comme les formules françaises ne venaient toujours pas, notre ami a écrit de nouveau au ministre des finances:

Beaumont, Alta., le 1er mai 1922.
A l'Honorable W. S. Fielding,
Ottawa.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 avril écrite en anglais en réponse à la mienne qui était en français. Je me plaignais de ce que vous ne nous faisiez pas distribuer des formules françaises pour l'impôt sur le revenu dans les différents bureaux de poste en Alberta. Vous avez pris ma plainte en considération, puisque vous avez demandé une explication à l'inspecteur résidant à Calgary.

Depuis ce temps, Calgary ne s'est pas occupé de nous et nous sommes encore sans formules françaises. Nous sommes décidés à ne rien faire avant que nous ayons reçu des formules françaises dans tous les centres français de l'Alberta.

Où sont donc les 3,000 formules françaises envoyées à Calgary le 11 janvier 1922 et les 3,000 autres envoyées le 4 mars 1922?

J'ai l'honneur de me signer, Monsieur le ministre,

Votre dévoué serviteur,
X...

(à suivre en page 2)

Ce qu'on dit, ce qu'on fait

(suite de la 1ère page)

L'attitude de l'inspecteur de Calgary demande à être tirée au clair; mais en attendant, nos compatriotes de l'Alberta devront s'en tenir à leur ferme résolution de ne pas remplir d'autres formules que des formules françaises.

La campagne du "Patriote" et l'A. C. J. Ç.

Les jeunes sont avec nous. Personne ne saurait s'en étonner. Voici ce que nous lisons, en effet, dans la *Liberté*, sous la rubrique: "La Voix de la Jeunesse Manitobaine":

Les jeunes de l'A. C. J. C. ont eu connaissance de la formidable offensive déclenchée par le "Patriote" contre les étrangers qui empiètent sur le français et contre ceux des nôtres qui le "lâchent." Mais cette fois-ci, négligeant presque les premiers, le gros de la lutte se fait contre les froussards qui entravent nos mouvements et qui nous ruinent le plus benoîtement du monde.

Ce ne sont pas les plus mauvais quartiers où porter la guerre. Ah! les tristes temps où les plus belles luttes consistaient en un discours "contre l'agresseur, le spoliateur," On trouve encore le moyen de s'enthousiasmer au souvenir de prêches aussi bien tapés. "Un tel, ça parlait, allez. Dans le temps, on avait des hommes. Aujourd'hui" Il faut dire que dans le temps, on ne s'occupait guère des inconscients qui prêtaient main-forte aux "spoliateurs," des bonasses gens qui introduisaient les voleurs dans leur maison et qui se trouvaient honorés de pareille visite.

Nous voyons aujourd'hui, étant plus mûrs, à quoi nous ont servi les verbeuses déclarations d'alors. La griserie des paroles nuisait aux actes; à mesure que le patriotisme *faisait l'acquisition de nouveaux dogmes et de nouveaux dogmatistes donc, plus on ignorait ce qu'est la chose. Nous en sommes là.*

Le "Patriote" est en train de sortir du répertoire les ritournelles qui font trop voir la trame. Il interroge le public, provoque les expressions d'opinion, brise une vitre parfois, arrache quelques masques (pourtant bien assujettis en apparence), cingle d'un fouet impitoyable les échines faiblement constituées. En un mot, la besogne qu'il accomplit a de quoi réjouir les véritables fervents de la cause française.

Que pensez-vous d'une enquête sur la langue qu'emploient les maisons de commerce canadiennes-françaises:

1o. *Sur l'enseigne de leur magasin ou boutique;*

2o. *Sur les en-têtes de factures, comptes, papier;*

3o. *Blancs de chèques et façon de les remplir;*

4o. *Dans la façon de remplir leurs factures, etc.*

S'enquérir, de plus dans quelle proportion se trouve la clientèle canadienne-française, etc.

Voilà certes qui révolterait bon nombre d'honnêtes commerçants. "De quel droit venez-vous..." Si l'on songe à la piteuse mine de certaines réponses, il faut admettre l'outrecuidance de pareille enquête. Et quoi qu'on y fasse, il faudra en arriver là.

Des bibliothèques scolaires françaises

Un instituteur soucieux de remplir tout son rôle d'éducateur nous écrit:

"Puisque nous sommes en pleine campagne pour le français, l'A. C. F. C. a-t-elle pensé à ouvrir un rayon de bibliothèque dans nos écoles à côté des nombreux volumes anglais qu'obligatoirement le bureau des Commissaires de chaque district est obligé d'acheter tous les ans. Oublie-t-on que la bibliothèque scolaire dans l'Ouest est une force anglicisante considérable? A mon humble avis, c'est une puissance qui n'est pas à dédaigner. Si, à côté de la littérature anglaise que le Département de l'Education pousse à faire distribuer avec profusion, l'instituteur n'a pas de livres français intéressants à faire lire, qu'arrivera-t-il? N'a-t-on pas entendu maints jeunes gens a mentalité déformée nous dire que l'anglais se lisait mieux que le français? L'habitude doit y être pour quelque chose.

On ne saurait trop insister, en effet, sur l'importance de mettre des livres français à la disposition de nos enfants et dès leur bas âge. Les inconvénients de la bibliothèque scolaire exclusivement anglaise n'ont pas échappé à l'attention de l'A. C. F. C. et elle s'est efforcée d'y porter remède. Le président de notre Association s'est adressé au ministre de l'éducation pour lui demander s'il ne serait pas juste de joindre, à la liste des volumes anglais fournie par le département pour constituer la bibliothèque, une liste de volumes français pour les écoles franco-canadiennes. Ces livres étant achetés à même les fonds du district scolaire, il semblerait équitable qu'on y fît une part raisonnable à la langue de la majorité des contribuables et des élèves, langue à laquelle le gouvernement reconnait d'ailleurs un statut officiel à l'école.

Cette démarche de l'A. C. F. C. remonte à près de deux ans déjà. L'accueil qui lui a été fait ne nous a pas permis d'espérer une solution de ce côté. Mais il nous reste l'initiative privée. La plupart des cercles locaux ont une bibliothèque française. Ne pourraient-ils pas y adjoindre un rayon spécial pour les enfants? Cette oeuvre serait le complément nécessaire de l'instruction française donnée à l'école. Qu'ils y songent. Ils n'en feront jamais trop pour sauvegarder chez nos jeunes la langue et la mentalité françaises.

Donatien Frémont.

:o:

ASSINIBOIA, Sask

— La grippe se fait toujours sentir un peu partout. La semaine dernière, le 27 avril, M. Léon Racicot recevait un message par téléphone de Willow-Bunch que son beau-frère, M. Cléophas Champigny et son fils Jéovah étaient mourants. Il se rendit immédiatement sur les lieux avec son épouse et l'orsqu'ils arrivèrent, les deux malades, très souffrants, avaient reçu les derniers sacrements; mais le Dr. Godin leur donna tous les soins possibles, et le 3 mai ils étaient hors de danger. M. Racicot est revenu chez lui le 4 mai et son épouse est restée quelques jours près de son frère.

Naissance — Le 26 mars Mme Arcade Bergron donnait le jour à un fils qui reçut au baptême les noms de Ludger-Paul-Emile Parrain, Wilfrid Audet; marraine, Aurore Aimbault Nos félicitations à M. et Mme Bergeron.

— La température n'est pas très favorable pour les semences; tout de même plusieurs ont commencé cette semaine Il est à espérer que nous allons avoir un changement.

Lettres au "Patriote"

"Une année de salaire pour cinq mois de travail"

Mon compte rendu de la séance agricole tenue à Ponteix le 5 avril dernier n'a pas eu l'heur de plaire à *M. Cultivateur*, c'est-à-dire qu'il me fait un crime d'avoir dit la vérité en écrivant cette phrase lapidaire: *une année de salaire pour cinq mois de travail.* N'en déplaise à celui ci, je voudrais voir ces neuf mots écrits en lettres de feu et toujours présents à la mémoire de notre classe agricole, afin qu'elle se rende compte que son système de culture la pousse à la ruine et à la misère.

Les conseils gratuits donnés par des personnes qui s'intéressent au bien-être de la classe agricole et qui souvent elles-mêmes cultivent à 50 milles du chemin de fer (comme M. Spence) ne sont pas donnés en pure perte et ces idées semées hardiment finiront par germer et porter des fruits malgré l'acharnement de quelques-uns à dénigrer ceux qui les donnent ou s'en font l'écho.

J'ai écrit et je répète que 50 pour cent de la population rurale du sud de la Saskatchewan ne travaille que cinq mois par année et *M. Cultivateur*, qui, je crois, est du nord, n'a qu'à visiter notre pays pour s'en convaincre. Je ne veux pas dire que nos gens dorment les autres sept mois; non, il y a toujours quelques menues occupations qui, tout en les employant pendant quelque temps, ne peuvent être considérées comme travail de ferme. Les travaux d'automne finis, les chevaux et les autres bêtes ne demandent plus qu'à courir le prairie et à dormir, comme vous dites naïvement. Dans les jours rigoureux de l'hiver, quand ces animaux grelottent de froid sous la calotte des cieux et n'ont pour tout abri qu'une meule de paille, et encore, très peu pensent à se déranger pour les mieux protéger.

Je n'ai pas écrit cette phrase dans le but de dire que nos cultivateurs étaient des paresseux, loin de là. J'ai voulu par la suite démontrer qu'avec un travail échelonné durant les douze mois de l'anné on pouvait retirer suffisamment de revenus pour vivre. S'il y a un malaise dans la classe agricole, la faute n'en est pas aux prix de rabais sur tous les produits de la ferme qui sont encore satisfaisants, mais au manque de direction première sur la culture à employer quand nous nous sommes établis dans l'Ouest. Quelle était alors notre idée à tous? Faire fortune bien vite et retourner vivre en paix dans la province de Québec. Voilà d'où vient tout le mal. Si ces milliers de familles canadiennes quittant les campagnes et les villes pour tenter fortune ici étaient venues dans l'intention bien arrêtée de rester définitivement dans le pays et d'agrandir le patrimoine laissé par les ancêtres, la culture mixte fleurirait partout et aujourd'hui nos pauvres théoriciens seraient inconnus et l'état financier d'un chacun ne laiserait rien à désirer.

M. Cultivateur ne connait pas les souffrances et les privations endurées jusqu'ici par les producteurs exclusifs du blé, car il ne combattrait pas tant la culture mixte, qui, pour lui, semble être un surcroît de travail intempestif et ne lui a guère donné de profits vraisemblablement, mais serait pour d'autres une source de revenus qui guérirait une grande partie de leur misère.

Je n'en dirai pas plus long, sachant que les lecteurs du *Patriote* sauront comprendre leur bonheur et ne pas laisser échapper l'occasion, si elle se présente, de faire un succès d'une entreprise qui a fait la richesse des vieilles provinces et qui continuera de le faire, même si tout l'Ouest devait les imiter.

Adrien Liboiron.

Ponteix, Sask., 6 mai 1922.

:o:

Joffre et l'Amérique

NEW YORK — Avant de s'embarquer pour la France, le maréchal Joffre a fait la déclaration suivante:

"Je ne veux pas quitter New-York sans exprimer à la population de cette grande ville ma profonde gratitude pour la réception qu'elle m'a de nouveau accordée. J'avais gardé un souvenir ineffaçable de mon séjour en Amérique en 1917, mais les nouveaux témoignages de sympathie et d'amitié qui viennent de m'être donnés me prouvent d'une manière définitive qu'une fois que l'Amérique a donné son coeur, elle ne le reprend jamais.

"J'emporte avec moi une preuve absolue de la fidélité du peuple américain dans son amitié, et comme je ne saurais m'attribuer toutes les marques d'amitié qui m'ont été données, je suis persuadé que la plus grande partie s'adresse à mon pays J'aimerais à voir dans ces marques la preuve et la promesse que ces sentiments d'affection de votre grand pays pour le mien ne sont pas en danger de s'éteindre. Cette assurance me rend profondément heureux.

"Permettez à celui auquel vous avez eu la bonté d'accorder le droit de cité, de dire à ses nouveaux concitoyens un adieu plein de gratitude et d'espoir, confiant que leurs coeurs battront toujours à l'unisson des coeurs français toutes les fois que la liberté et la justice seront menacées ou en péril"

:o:

"Ceux qui sont sévères pour les autres ne se sont jamais examinés de bien près. — Père Lacordaire.

Cartes Professionnelles

LOI

DIVERS

MEDECINE

La Session Fédérale

Le 'Wheat Board' possible

Une législation fédérale et provinciale peut lui donner l'existence légale — Une majorité de 17 pour le gouvernement sur la question des taux de chemins de fer.

OTTAWA — La présentation devant le comité d'agriculture de la Chambre du rapport du sous-comité chargé de voir ce que l'on pourrait faire au sujet de la vente du blé a rouvert la porte à un "Wheat Board" obligatoire. La conclusion de ce rapport est que le gouvernement fédéral seul peut former une commission volontaire, mais que si l'on désire former une commission avec des pouvoirs de coercition, ceci ne peut être fait que par une législation adoptée concurremment par le Dominion et par les provinces donnant des pouvoirs coercitifs dans ces provinces. Cette législation concordante établirait le contrôle de l'achat, de l'emmagasinage, de l'importation et de l'exportation de tout le blé récolté dans les provinces adoptant cette législation. Le sous-ministre, dans son opinion écrite au sous-comité, dit qu'une telle commission est légalement possible. Il se refuse cependant à exprimer une opinion quant à sa practicabilité.

Ce rapport sera discuté cette semaine à l'une des séances du comité.

Les taux de fret

L'hon. W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer, a proposé la nomination d'une commission spéciale chargée de faire une enquête sur les taux des chemins de fer. Il appert que les autorités des chemins de fer n'estimeraient pas à propos d'opérer une réduction immédiatement, en vue de l'expiration de l'accord de la passe du Nid de Corbeau, le 6 juillet 1922.

Une majorité de 17

Le principe d'une commission parlementaire a été adopté par un vote de 109 contre 92 — une majorité de 17 pour le gouvernement.

Au cours du débat, très animé, sir Henry Drayton a proposé un amendement déclarant qu'il était du devoir immédiat du gouvernement de soumettre son programme au parlement." Cet amendement a été défait par 167 voix contre 35, les conservateurs seuls ayant voté pour.

A part deux députés de la Colombie, Humphreys et MacBride, tous les progressistes ont voté contre la commission, ainsi que tous les conservateurs. Par contre, tous les libéraux sans exception se sont rangés du côté du gouvernement. M. Crerar s'est déclaré opposé à la résolution et à la continuation de la suspension de l'accord du Nid de Corbeau. Il était d'avis que cette suspension ne méritait même pas d'être discutée.

Les conservateurs ont soutenu qu'il était impossible pour un comité quelconque de faire, dans l'espace de deux mois, une étude intelligente d'un problème aussi compliqué. La commission des chemins de fer, qui s'en est occupé pendant des années, n'était-elle d'ailleurs pas en mesure de fournir les informations qu'on attendait du comité?

M. Mackenzie King a exposé la politique du gouvernement au sujet de l'accord de la passe du Nid de Corbeau. A moins, a-t-il dit, que l'on puisse nous démontrer que, dans l'intérêt public, il y a des raisons bonnes et suffisantes pour que l'accord ne revienne pas en force au mois de juillet prochain, il ne sera rien changé à la loi actuelle. En d'autres termes, la suspension de la passe du Nid de Corbeau aura alors expiré.

———:o:———

DUBLIN — L'officier rapporteur en Irlande méridionale a annoncé que les élections voulues par le gouvernement provisoire auraient lieu au commencement du mois de juin. Il a ajouté qu'en dépit du refus de la corporation de Dublin de coopérer avec le gouvernement provisoire, tous les préparatifs d'élection sont pratiquement terminés.

PARIS — On annonce officiellement que la commission de réparations des Alliés n'a pas trouvé que le traité de Rapallo, entre l'Allemagne et la Russie, était une violation du traité de Versailles.

PARIS — La crue de la Seine cause des dommages assez sérieux. Les quais et les caves de Bercy, qui renferment des milliers de tonneaux de vin, sont inondés. Le ministère de l'agriculture craint que les pluies exceptionnellement abondantes ne causent du préjudice aux récoltes.

Pour le Collège de Gravelbourg

Un nouveau chant patriotique et religieux, d'excellente tenue littéraire et d'artistique inspiration musicale, vient de faire son apparition en Saskatchewan. Respectueusement dédié à Sa Grandeur Monseigneur O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, il a pour titre *"Le Blé qui Lève!..."* Dans ces immenses plaines de l'Ouest, devenues le "grenier à blé" du Canada, l'auteur s'est plu à rappeler à ses compatriotes l'urgence de cultiver, par-dessus tout, le *"Blé Meptique de la Race, le Froment Vital de l'Abenir, l'Effloraison des multiples et nombreuses familles canadiennes*, en vue de notre survivance catholique et française."

Ce poème, oeuvre du R. P. Georges Boileau, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, a été mis en *musique harmonisée* (avec accompagnement de piano), par le R. P. Henri Gervois, O.M.I.

L'impression typographique, (avec illustration et enluminures,) faite au *Passe-Temps*, de Montréal, est due à la bienveillante générosité de M. l'abbé Pierre Gravel, prêtre, fondateur de Gravelbourg.

Ce chant est en vente chez l'auteur, le R. P. G. Boileau, O.M.I., au Collège de Gravelbourg, ainsi qu'à la pharmacie du Docteur Maurice Gravel, de Gravelbourg, au prix de 50c. (plus 5c. pour frais de port).

Les émoluments en seront consacrés à l'oeuvre du Collège Français de la Saskatchewan. Nos compatriotes de l'Ouest se feront tous un pieux devoir, espérons-le, de se procurer au plus tôt une copie de ce beau chant inédit, aux captivantes harmonies, contribuant du même coup à une oeuvre essentielle et primordiale.

Abbé Lussier,
Professeur de chant au Collège de Gravelbourg, Sask.

———:o:———

Nos députés à Québec

Cinquante d'entre eux sont l'objet d'une cordiale hospitalité.

QUEBEC — Ils sont venus près d'une cinquantaine, sous la direction des Hon. MM. E. Lapointe et Dr. H. Béland. Les visiteurs sont arrivés à la gare du Palais, vers 6 h. 30 et ils se sont aussitôt rendus au Château Frontenac. C'est à cet endroit que les membres de la Commission du Hâvre et les directeurs de la Chambre de Commerce sont venus les rejoindre et à 9 h. 30, de nombreuses voitures automobiles ont transporté les visiteurs, en deux groupes, à la manufacture Ritchie et à celle de Duchesne et Perkings.

Les ministres et les députés ont fait la visite de ces deux établissements et ont pu constater ce qu'est à Québec l'industrie de la chaussude. Les contremaîtres des divers départements de ces deux établissements se sont fait un plaisir d'expliquer aux visiteurs les nombreuses opérations nécessaires à la fabrication de la chaussure.

Vers une heure, les députés visitèrent le hâvre de Québec à bord du 'Lady Grey"; ils se rendirent jusqu'en dessous du pont.

Ils visitèrent ensuite les chantiers de Lauzon et admirèrent la nouvelle cale sèche Champlain, capable de recevoir les plus gros navires.

Les visiteurs revinrent ensuite à Québec et c'est le bassin qu'ils visitèrent, sous la direction des Commissaires du Hâvre. Les élévateurs à grain, les quais et leur outillage, les lignes de chemins de fer facilitant le transport des passagers et des marchandises, la bâtisse de l'immigration les intéressèrent vivement.

A la suite de cette visite, les députés et les ministres se rendirent au Château Frontenac. Dans la soirée, ils furent les hôtes de la Chambre de Commerce, au club de la garnison.

Pendant le voyage sur le bateau, le général Tremblay expliqua aux ministres et députés de l'Ouest les avantages qu'offre le port de Québec pour l'expédition du grain, les facilités de transport sur le Transcontinental Plusieurs députés prirent la parole et témoignèrent leur satisfaction. M. Lucien Cannon dit aux visiteurs:

"L'heure n'est plus aux discours, mais aux réalités. Nous croyons à vos bons sentiments mais il faut des preuves: vous allez nous envoyer le blé dont nous avons besoin pour alimenter nos ports. Plus de paroles, des faits."

Les députés de l'Ouest ont emporté le meilleur souvenir de l'hospitalité canadienne-française de la ville de Québec.

"La jeunesse est sévère parce qu'elle juge le monde sur ce qu'elle en a appris; et la vieillesse indulgente, parce qu'elle le juge sur ce qu'elle a vu." — Frédéric Schiller.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Pour le parfait accord et pour le charme de l'amitié, il ne faut rien de trop. Il ne faut pas, surtout, être trop du même avis.

L'art de passer pour un brillant causeur consiste à écouter autrui avec le plus vif intérêt et à ne lui parler que de ce qui l'intéresse.

MOUVEMENT de l'A.C.F.C.

La question du français à l'école de Meyronne

La réunion de l'A. C. F. C. pour le mois d'avril a eu lieu le dimanche 30, aussitôt après la messe, dans le soubassement de l'église.

Les dames étaient assez nombreuses. Elles donnaient par leur présence une note plus tempérée et plus harmonieuse à l'assemblée. Dieu veuille qu'elles fréquentent en grand nombre nos réunions futures. Ce que femme veut, Dieu le veut, nous dit le vieux proverbe. Souhaitons que ce que Dieu veut, la femme le veuille!

M. l'abbé Bois, notre aumônier, a fait la mise au point de la question du français à l'école séparée de Meyronne, dont il est le président des commissaires. Par un verdict péremptoire, rendu en toute sincérité, il a condamné les commentaires qui se sont faits autour de cette question du français. "Je félicite, a-t-il dit, ceux qui ont mené cette campagne, parce qu'ils l'ont fait dans un but de patriotisme, mais ce pourquoi je ne les félicite pas, c'est d'avoir marché à l'aveuglette, avant d'avoir eu soin de se renseigner."

Après avoir donné en détail toutes les démarches qui ont été faites par les commissaires afin d'obtenir une seconde institutrice bilingue, le président de l'école a démontré clairement l'impossibilité dans laquelle s'était trouvé le bureau d'engager une maîtresse bilingue. Il nous a déclaré, en outre, que nul autre plus que lui ne désirait l'enseignement du français à l'école, que tous le savaient bien et qu'aussitôt que la chose serait possible on ferait encore mieux. Les esprits sont rentrés dans le calme.

La prochaine réunion a été fixée au troisième dimanche de mai, à 2 heures de l'après midi

———:o:———

Le lundi de Pâques à Saint-Hubert

Le lundi de Pâques, pour fêter la sortie du carême et saluer le retour, ou du moins l'approche du printemps, il n'y a pas eu de bal dans notre salle du cercle, et cependant tous ceux qui se sont trouvés là, le soir, à la réunion des membres du cercle, ainsi qu'à la partie de cartes qui a suivi, ont certainement goûté autant, sinon plus de plaisir que n'importe lesquels des valseurs, fox trotteurs, et tangotteurs de Whitewood, Kennedy et autres lieux publics ou privés.

Malgré les terribles menaces de mauvais temps, le pitoyable état des routes et l'organisation plutôt improvisée de la fête, presque tous nos fervents étaient là, et le nombre des assistants a vraiment dépassé nos espérances; preuve qu'on y prend goût et que désormais ces sortes de soirées de famille sont, à l'avance, toujours assurées du succès.

Ainsi qu'on nous l'avait annoncé, la première partie de la séance a été consacrée aux affaires sérieuses. La question de la campagne du *Patriote* au sujet des droits de la langue française et des devoirs des Franco-Canadiens à l'égard de leur langue maternelle était à l'ordre du jour. Elle a été longuement examinée dans un résumé aussi complet que possible des différents points de vue où le *Patriote de l'Ouest* s'était placé. On insiste surtout sur l'emploi aussi exclusif que possible de la langue française au sein de la famille, dans le domaine commercial, avec les maisons à catalogue, dans les affaires publiques, surtout dans notre correspondance avec le gouvernement fédéral à Ottawa, comme aussi avec certains bureaux du gouvernement provincial, à Régina; dans la rédaction de nos télégrammes, mandats-poste, etc.

Nul doute que les membres du cercle, présents à cette réunion, ont pris de bonnes résolutions pratiques et qu'ils auront à coeur de les tenir.

La partie de cartes qui a suivi a été, comme d'habitude, pleine d'entrain et d'émulation. Le prix pour les hommes a été gagné par M. B. Jeannot. Celui des dames a été décroché par Melle Victoria Têtu. Sa soeur, Bertha, (les soeurs sont un peu comme les jours, qui se suivent et parfois ne se ressemblent pas), n'a pu arriver qu'à la hauteur d'un prix de consolation. Il est vrai que ce prix était un gros bel et bon oeuf de Pâques.

En revanche, M. I. Perpète semble avoir tenu à ressembler à sa fille Julienne, qui, la dernière fois, avait dû aussi se contenter d'un prix de consolation qui ne valait peut-être pas le gros bel et bon oeuf de Pâques obtenu par son père.

La partie de cartes finie, commence le lunch traditionnel. Et puis, nos estomacs lestés, nos monologuistes, solistes et instrumentistes, tour-à-tour escaladent la scène. Cette séance récréative, malgré son peu de préparation, a obtenu presque autant de succès que les précédentes. Ils étaient certainement mérités, les applaudissements accordés aux chanteurs, MM. I. Perpète, Beauregard, Chambon, Guétré, Melle B. Boutin, ainsi qu'aux musiciens, MM. Gatin, Cartie, Marini, Beaudin, etc.

Enfin la séance se termine par la mise en vente des restes du lunch; mais de bons restes, savez-vous! Malgré la qualité vraiment supérieure des mets, l'excellent appétit des convives et toute leur bonne volonté, cinq jolis gâteaux avaient réussi à échapper à la bagarre. Grâce au mérite incontestable de notre impayable encanteur, qui semble avoir fait le miracle de la multiplication des gâteaux, et malgré la crise financière, nos cinq gâteaux ont trouvé le moyen de produire le merveilleux total de $27.55.

Il est vrai qu'en raison de la bourrasque effrayante qui rageait alors au dehors, personne n'était pressé de quitter la salle, et l'encanteur a pu prendre, on peut dire, tout le temps qu'il lui a plu.

Enfin, la tempête calmée, pas encore trop tard, le matin, chacun a pu, sain et sauf, regagner ses pénates, en jurant, bien entendu, qu'on les y reprendrait encore certainement la prochaine fois.

Nota. — Qu'il nous soit permis de donner ici une mention toute spéciale à la famille Têtu, tout fraîchement arrivée du comté de Gaspé, et qui faisait, ce jour-là, sa première apparition dans nos soirées. Quoique largement et brillamment représentée par le père et les quatre filles aînées, n'allez pas croire qu'elle était ici au complet. Malheureusement, le mauvais temps avait retenu de force à la maison la mère et les six autres enfants moins âgés. Cela nous fait donc douze beaux gros nouveaux poissons d'un seul coup de filet. Quel est donc le faux prophète qui s'était avisé de prédire depuis longtemps déjà que la paroisse n'avait plus aucune chance d'augmenter?

———:o:———

VERWOOD, Sask.

Mois de Marie — Les exercices du Mois de Marie sont suivis par une assistance de plus en plus nombreuse. Tous nos catholiques du village sont présents à ce pieux rendez-vous tous les soirs à 8 heures. Récitation du chapelet, cantique, sermon, bénédiction du T. S. Sacrement. Allez à Marie avec confiance. Elle est la mère toute miséricordieuse qui ne se laisse jamais vaincre en générosité. Ite ad Mariam!

Messe — Le 30 avril, M. l'abbé Chs. Poirier, curé d'Assiniboia, officiait à la grand'messe dans l'église Notre-Dame de-Lourdes. Le sermon donné par ce bon curé a fait une bien vive impression sur tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'être présents.

Il a aussi présidé à l'ouverture du Mois de Marie. En quelques mots il nous a dit le but et les avantages de ces exercices en l'honneur de notre bonne Mère.

Bravo! — M. F. X. Bellefleur a acheté la résidence de M. W. D. Guinon. M. E. Séguin occupera le logis de M. Glazier.

Avec la famille Bellefleur, récemment arrivée, nous avons maintenant 20 familles catholiques dans le village. Espérons que ce nombre s'accroîtra d'ici à la fin de l'année.

Chevaliers de Colomb — Les chevaliers de Colomb ont tenu une réunion au presbytère, sous la présidence de M. le Curé, la semaine dernière.

— Nos gens savent s'occuper. Sachant que l'oisiveté est la mère de tous les vices, ils s'ingénient à bien employer leurs loisirs: Jeux de croquet et de tennis sur le terrain de l'église... et le soir... ce sont les amateurs de "Norwegian Whist" qui déploient leur science et leurs talents... Les nouvelles "étoiles" semblent éclipser les champions d'antan! N'est-ce pas M. Untel?... Ces réunions entretiennent la gaieté et la bonne entente. Continuez... et vous serez exempts de cette maladie qui sévit en certains quartiers et qui s'apelle vulgairement le "placotage." Les gens atteints de ce virus sont des êtres critiqueurs-nés — ce sont des jaloux des succès de leurs semblables; ce sont des gens empressés à juger des actes et même des intentions des autres.. (jamais honorablement!)

Le dicton "on jugé les autres d'après soi" est souvent vrai. Plus l'on fuit la compagnie de ces personnes le mieux c'est pour nous. Oh! ce n'est pas qu'on les empêchera de "placoter": (c'est une maladie quasi-incurable), mais du moins l'on ne coopèrera pas indirectement à leurs méfaits.

Décès — Le 3 mai, Mme Zoft rendait sa belle âme à Dieu. La défunte était âgée de 93 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Jean-de-Quantosk et furent présidées par M. l'abbé Ménard. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

———:o:———

ST. PAUL DES METIS, Alta.

Mercredi le 2 avril, Mme R. Duteau recevait un télégramme lui annonçant la mort de son bien-aimé père, décédé le même jour. Mme Duteau est partie le lendemain matin à Edmonton pour assister aux funérailles. Nos sympathies à Mme Duteau.

— Plusieurs de nos compatriotes, et malheureusement le cas se présente assez souvent, lorsqu'ils ont à faire faire des annonces, des enseignes, des pancartes, affiches, reçus, etc., de peur que ça leur coûte un *peu plus cher, les font imprimer* uniquement en anglais. Lorsqu'il s'agit de la sauvegarde de notre langue, n'ayons pas peur de dépenser quelques sous ou quelques dollars de plus. Ces quelques sous ou quelques dollars nous rapporteront au centuple, car le public verra que vous voulez donner satisfaction *dans les deux langues et vous n'en* serez que plus encouragés. Quelques-uns de nos concitoyens ne savent pas lire l'anglais, et alors vos annonces et vos affiches passent inaperçues, ou plutôt on se dit: Ces marchands ne s'occupent guère d'avoir notre argent, car ils ne veulent pas nous donner satisfaction dans notre langue.

———:o:———

MEYRONNE, Sask.

Le mardi 8 avril, à huit heures du matin, avait lieu à l'église de Meyronne le mariage de M. Charles Aubin avec Melle Adèle Imhoff. Le témoin pour le marié était M. Aubin, son père, et pour la mariée, M. Georges Imhoff, son frère. Malgré l'heure matinale de la cérémonie, une bonne assistance était présente, composée de parents et amis des deux familles. Nous offrons à M. Charles Aubin, qui est un membre de l'A. C. F. C. vigilant et dévoué, ainsi qu'à sa jeune épouse, nos meilleurs voeux de bonheur.

M. Charles Aubin ignore, sans doute, que son mariage a eu lieu le jour même du XIVe anniversaire de la prise de possession du territoire de Meyronne par les premiers colons. C'est, en effet, le 18 avril 1908 que M. Marcel Dugas et un de ses amis plantaient leur tente pour la première fois sur le terrain où était située l'ancienne petite église. Le découvreur de notre colonie ne cessait de prodiguer à la paroisse naissante son dévouement désintéressé, jusqu'au moment où un plus grand sacrifice l'appelait sur les champs de bataille de l'Artois, en septembre 1915.

En souvenir de ce héros, auquel la date du 18 avril était chère, aussi bien qu'à la colonie de Meyronne, nous demandons au jeune ménage Charles Aubin de continuer à se dévouer, comme par le passé, aux oeuvres paroissiales et canadiennes-françaises.

— M. Arthur Smith a eu la bonne idée de se munir, par le Gouvernement de la Saskatchewan, d'une étampe pour ses chevaux. A l'avenir tous ceux qui trouveront des chevaux marqués A S sur l'épaule droite sauront qu'ils appartiennent à notre compatriote.

— Le concert Larrieu aura lieu à Meyronne au mois de juin. La date exacte en sera donnée plus tard. Le prix des places a été fixé, à Meyronne, à 50 et 75 sous, pour que vous puissiez tous venir. Commencez déjà à faire des épargnes, s'il est nécessaire, afin de venir en grand nombre écouter le grand chansonnier dont les morceaux sont beaux et la musique facile à comprendre.





Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW-BUNCH, Sask.

La grippe, qui fait un si grand nombre de victimes chaque année, est venue me visiter; et, durant trois semaines, je me demandais si je n'aurais pas à annoncer mon décès dans ma prochaine correspondance au *Patriote*. J'en remercie la Providence, j'ai pu mettre à la porte cette visiteuse qui m'a fait faire une température de 104 à 105 durant plusieurs jours, ce qui veut dire que la réception n'a pas été froide, malgré qu'elle était malvenue.

— Monsieur le curé Lemieux, qui a fait un séjour de trois mois dans l'Est pour refaire sa santé, nous est revenu le 14 avril.

Le 15 après-midi, on lui a fait une magnifique réception au couvent; les élèves lui ont lu une belle adresse, il a répondu en termes appropriés.

Le lundi de Pâques au soir, M. l'abbé Duchaine, son digne remplaçant et les dames de la paroisse lui ont organisé une magnifique surprise. Les paroissiens remplissaient la salle St-Jean-Baptiste; Roméo Beausoleil a lu une adresse au nom des paroissiens et de ses camarades de l'école Lemieux. Il y eu chant, musique, discours. Une magnifique bourse lui a été donnée par les paroissiens. M. le Curé, très ému, a remercié de cette marque d'amitié; il a dit que cette sympathie lui faisait du bien au coeur et contribuerait à compléter sa guérison. Sa santé est relativement bonne.

— Un bon nombre de nos bons Canadiens du Québec nous sont arrivés depuis le premier avril. Quelques-uns sont venus visiter le pays dans l'intention de se fixer dans l'Ouest; d'autres travaillent déjà sur des fermes et sont enchantés de la facilité avec laquelle on cultive par ici. A tous nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

— Les trois réunions du club de 500 ont été contestées d'une façon étonnante.

Le 28 mars, chez Melle Alice Lacoursière qui a donné une magnifique réception à l'hôpital. Les membres du club étaient au complet et ont été accueillis avec une courtoisie et une amabilité qui sont à l'honneur de Melle Lacoursière.

Premier prix, Mme Wilson; 2ème prix, Mme Jos. Beaulne; consolation, Mme A. Balthazar.

Le 30 mars chez Mme Octave Hallé, qui a su y mettre de l'entrain. Premier prix, Mme Fred. Kreisch; 2ème prix, Mme Frank Bellefleur; consolation, Mme A. Balthazar.

Le 4 avril chez Mme Hector Beaulne, où les membres ont pu partager le bonheur paisible de la jeune épousée qui est contente de son sort et qui sait rendre son milieu attrayant et gai. Premier prix, Mme A. Balthazar; 2ème prix, Mme P. Lapointe; consolation, Mme Marc Aurèle Noël.

M. Fortin, gérant du *Patriote*, était de passage ici la semaine dernière. Il a plu beaucoup à tous ceux qui ont eu le bonheur de faire sa connaissance. Il a fait du bon travail dans l'intérêt du *Patriote*, il nous a proposé une hirondelle qui, espérons-le, prendra bientôt son vol.

La direction de la société St. Jean Baptiste a fait du bon travail à sa réunion du 2 avril. Elle a initié un grand nombre de membres, discuté les rapports de ses comités, accepté des comptes, préparé un bon nombre de résolutions qu'elle a soumises à l'assemblée générale qui eut lieu le soir même.

Le comité d'éducation a fait rapport que d'après l'inventaire, un bon nombre de livres appartenant à la bibliothèque n'ont pas été remis par les lecteurs l'an dernier. Il suggère d'acheter une centaine de livres qui pourraient intéresser nos membres. Le comité a fait rapport du nombre de livres qui ont été lus durant le mois de mars et a donné un compte rendu de l'une de ces réunions à laquelle les membres des commissions scolaires de langue française de la région assistaient. On a discuté durant cette assemblée l'opportunité de visiter nos écoles, de se rendre compte par nous-mêmes si le français occupe la place à laquelle il a droit dans nos institutions. On en est venu à la conclusion que toutes nos écoles bilingues de la région seraient visitées par les membres du comité d'éducation accompagnés des commissaires de l'arrondissement.

Le comité des services religieux fait le rapport du plan d'organisation qui lui permettra de prévenir les membres de la société, de les convoquer pour qu'ils assistent en corps au service religieux à la mort d'un sociétaire. La direction a trouvé cette innovation très heureuse et l'a accueillie en invitant ce comité à voir à ce que les membres assistent et portent leurs insignes.

A l'occasion de la Fête-Dieu, les membres en corps accompagneront le Très-Saint-Sacrement au reposoir, porteront leurs insignes et marcheront dans l'ordre qui leur sera indiqué le matin de la fête par la direction.

Le comité spécial chargé de faire imprimer la constitution semble travailler ferme. Nous espérons pouvoir distribuer ces petites plaquettes à nos membres vers la mi-juin.

Le comité des finances sera remanié. Contrairement à ce qui existe depuis quelques années, la charge de trésorier sera détachée du secrétariat et confiée à un trésorier qui fera partie du comité des finances. Ce dernier sera organisé assez tôt pour préparer un rapport qui sera lu à la prochaine réunion de la direction.

Nous aurons une fête St. Jean-Baptiste cette année. Elle sera fêtée d'une façon très intéressante, s'il faut en croire le programme que le comité qui en est chargé vient d'élaborer et qui sera soumis à la prochaine assemblée de la direction. Probablement cette fête aura lieu le 24 juin, c'est-à-dire qu'il ne nous reste que quelques semaines, que le temps est court et qu'il faut du dévouement et de l'enthousiasme de la part de tous les membres. Allons, tous à l'oeuvre et faisons un succès de notre fête nationale.

Oreillons — Quoique les oreillons soient une maladie contagieuse, le département de la santé à Régina ne conseille pas de fermer les écoles, mais d'isoler les malades. L'instituteur doit renvoyer l'élève malade, puis avertir l'officier de santé également de l'absence des élèves à l'école en temps d'épidémie. L'officier de santé doit visiter cette famille immédiatement et s'il constate que l'un de ses membres est atteint de maladie contagieuse, telle que les oreillons, il doit mettre cette famille en quarantaine durant toute la maladie, en plus, trois semaines après la disparition des derniers symptômes. Il n'est pas permis à ces enfants contaminés de fréquenter la rue, les places publiques, les séances où il se réunit beaucoup de monde, encore moins de se déplacer pour aller à l'extérieur, non seulement pour les malades mais pour les parents de ces familles infectées par le microbe de l'oreillon.

L'officier de santé prend une grande responsabilité en fermant une école du moment que le corps enseignant est en santé; d'ailleurs, il ne peut le faire sans l'autorisation de la commission scolaire à moins de cas spéciaux. Car les élèves sains ont le droit et le devoir de fréquenter leur école, du moment que cette dernière a été dûment désinfectée et que la commission scolaire reconnaît une assistance suffisante pour tenir l'école ouverte, et que l'on a isolé les malades. Est-ce qu'il n'est pas raisonnable que l'élève en excellente santé jouisse de sa liberté autant à l'école qu'au foyer en temps d'épidémie? Serait-il logique de placarder toute une paroisse pour quelques cas d'oreillons que l'on peut isoler? Si l'on se rendait bien compte de la valeur du temps, pourtant bien précieux, que l'on fait perdre parfois aux élèves de nos institutions, on ne réclamerait pas à la légère la fermeture de nos écoles à moins d'une nécessité capitale. Prenons comme exemple le cas de notre couvent où il y a 190 élèves d'inscrits. Trente neuf élèves ont eu les oreillons *répartis dans dix familles*. Donc 151 élèves sains pouvant continuer leurs cours perdraient leur temps durant une quarantaine qu'on leur imposerait pour 39 de leur petits camarades malades qu'on peut isoler. Si l'on fermait cette école pendant 12 jours, ces élèves perdraient un total de 1812 jours de classe. Attribuons cette perte à un seul élève, estimant que l'année scolaire est de 300 jours; nous aurons 6 années d'école, ce qui représente un capital précieux perdu à l'âge où il est opportun de ne pas perdre son temps.

La même proportion serait gardée pour l'école Lemieux, moins nombreuse, mais dont l'âge des élèves exige d'avantage une assistance soutenue; et il faut y regarder à deux fois avant de fermer nos écoles dans un temps aussi précieux de l'année.

Conclusion pratique: Les familles où il y a des enfants atteints des oreillons doivent être isolés, mis en quarantaine, et non les écoles, à moins de cas spéciaux.

:o:

Il y a des âmes qui sont crées plus fortes afin que les autres y puissent s'appuyer.

LAFOND, Alta.

— Mme Durocher est en visite chez M. Léonard Lafond, son oncle.

—Le 2 courant avait lieu la soirée d'église présidée par M. C. Lamoureux. En plus des chansons, monologues et morceaux de musique on y joua une petite pièce intitulée "Le Faux Mendiant." Les acteurs étaient Narcisse Lamoureux, Théophile Lamoureux, Hector Jean. Les heureux gagnants de la partie de cartes furent: pour les hommes, M. David Charron, une jolie boite contenant un rasoir, un cuir et une pierre à rasoir. Le prix des dames, un joli service à eau, fut gagné par Mme Antoine Brault, de St-Paul.

— M. Henri Charron, de St-Paul, est à Lafond depuis quinze jours avec 200 têtes de bêtes à cornes pour faire manger le foin qu'il a acheté dans nos environs.

— Mme Mantha a laissé le magasin; elle est allée prendre du repos sur la ferme, avec son fils Hector.

— Mme F. Fortin, du Fort Saskatcheawn, est en promenade chez sa mère, Mme Bolduc.

— M. Charlotte, de la province de Québec, vient d'arriver ici dans le dessein de s'acheter une terre et de s'y établir avec sa famille.

— M. R. Malo est revenu d'Edmonton où il a été vendre un char d'animaux gras. Il a vendu en moyenne .05-3-4.

— Nous avons eu un beau jour de Pâques. A l'église, messe en parties exercée par notre organiste, Mme Lafond. Notre choeur de chant, qui n'est composé que de quelques chantres, a réellement montré de la bonne volonté et aussi de la capacité pour réussir à nous faire entendre du si beau chant.

Le soir, comme d'habitude, nous avons eu notre partie de cartes suivie d'une séance. Les heureux gagnants de la partie furent M. Philias Jean et Mme Joseph Healy. Le prix de consolation, un bon gros paquet de cigarettes, fut gagné par Bénal Doyon.

La séance, présidée par M. Léon Fraser, fut l'une des plus belles. Outre plusieurs chasons, morceaux de violon, le R. P. Joseph Payne, S.J., nous a intéressés et amusés.

Le professeur Murray nous a fait rire dans une déclamation qu'il a si bien rendue. On joua aussi une pièce: "A la grâce de Dieu." Mme Lard, une fois de plus, a montré comment elle s'y entend en choisissant si bien ses actrices. Elle a su donner le rôle qui convenait à chacune, ce qui en a fait la réussite.

Voici les noms des actrices: Mmes H. Lard, D. Charron, E. Lamoureux, A. Fouquette; Melles Lemay, Elig. Fraser, Anna Fraser, Doria Jean, Anna Bolduc.

— Les RR. PP. Georges E. Trudeau et Joseph Payne, S.J., d'Edmonton, sont venus passer le jour de Pâques avec nous.

— M. Adolphe Brière, qui a passé l'hiver avec nous, est parti pour la Saskatchewan, où il a quelques parents.

— M. Télesphore Labrie, qui a passé l'hiver chez M. D. Vaillancourt, est parti pour Edmonton.

Baptêmes — M. et Mme Pierre Côté, un fils, Joseph-Edmond-Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Desaulniers.

— M. et Mme Joseph Joufnault, une fille, Marie-Alice-Julienna. Parrain et marraine, M. et Mme Basile Jean.

— M. Godbois, de St-Paul, était à la messe ici dimanche.

— Depuis le 20 courant, plusieurs fermiers ont commencé leurs semences.

BEAUMONT, Alta.

— M. le Curé Normandeau, ayant subi une opération, ne put dire la messe dimanche le 30 avril, et fut remplacé par le Rév. Père Bellavance qui est toujours bien dévoué. Le Bon Père nous fit un beau sermon et le salut dans l'après-midi.

Il est revenu mardi pour administrer Mme Chatellé qui est dangereusement malade.

Maladie — M. le Curé Normandeau est parti pour l'hôpital mardi le 25. Il a subi une opération. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il est maintenant en convalescence. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Baptêmes — M. et Mme Jos. Angers, deux filles baptisée sous les noms de Marie-Clara-Marcelle; et Marie-Alida-Cécile. Parrains et marraines, M. et Mme Bernard et M. et Mme J. Pruneau.

— M. et Mme Oscar L'Heureux, un fils; parrain et marraine M. A. Morin et Melle L'Heureux.

Visiteurs — Chez M. Pierre Bérubé, M. Bellerive, Melle Dozois, ainsi que Melle Guénette.

M. Boiselle, M. C. Beaulac et M. A. Dubord sont en visite chez des parents et amis.

— Mme Auger, d'Edmonton, a passé quelques jours chez sa nièce, Mme Hétu.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Pensionnat de Wolseley, Sask.

Dirigé par les Religieuses de N.D. des Missions. Le cours d'étude comprend le cours complet adopté par le Gouvernement de la province, de plus le français est enseigné dans toutes les classes. Leçons de musique, travaux à l'aiguille, etc. Pour plus de détails s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, Wolseley, Sask.

Pensionnat Notre Dame du Sacré-Coeur, Howell, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence.

Outre le français qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement, trouveront dans cette institution, entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elles sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Révérende Mère Supérieure.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 26 mai, 1922, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, deux fois par semaine, aller et revenir, entre Albertville et Prince-Albert, par les Bureaux de Poste de Henribourg, Spruce Home et White Star, à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Prince-Albert, Albertville, White Star, Henribourg et Spruce Home et au bureau du Superintendant du Service Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Superintendant du Service Postal, Saskatoon, Sask., 18 avril 1922.

JOHN CHAMARD,
Superintendant intérimaire du district.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN



Soumissions pour réparation de route

Conformément aux exigences de la Loi des Routes du Canada, des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour Terrassement, Projet 5, Section "F", sous-section "A", seront reçues jusqu'à midi le Mardi 23 mai 1922, pour fournir tout le matériel et la main-d'oeuvre nécessaire à la construction d'une route de terre à partir du Nord de Watson à St-Gregor.

Environ 18,000 verges cubes de terre sont à transporter, de plus, il y a environ 7 miles de route clôturée à construire et 2,000 pieds linéaires de tuyaux d'écoulement à installer.

Des copies des plans, profils et devis peuvent être vues au bureau du soussigné et aux bureaux des personnes suivantes:

W. M. Grant, 810, Canada Building, Saskatoon.

J. R. Reid, Court House, Swift Current.

F. G. Kissack, Dominion Grain Co., North Battleford.

W. T. Smart, Secrétaire-trésorier M. R. 368, Watson, Sask.

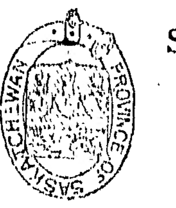
Un chèque accepté sur une banque enregistrée pour la somme de $800.00 payable au sous-ministre des Routes ou une obligation d'une compagnie de garantie doit accompagner chaque soumission. Les chèques ou les garanties des soumissionnaires non acceptés seront retournés lorsque le contrat aura été accordé.

Le droit de rejeter une soumission ou toutes les soumissions, ou d'écarter de celle-ci tout défaut ou irrégularité, est à la discrétion du Ministre des Routes. Les soumissions seront ouvertes en public, dans le bureau du sous-ministre, à 4 h. p.m., Mardi, 23 mai 1922.

L'insertion non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

H. S. CARPENTER,
Sous-Ministre des Routes.
Département des Routes,
Régina, Sask.
2 mai 1922.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN



Soumissions pour réparation de route

Conformément aux exigences de la Loi des Routes du Canada, des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour Terrassement, Projet 5, Section "O", sous-section "B", seront reçues jusqu'à midi le Mardi, 23 mai 1922, pour fournir tout le matériel et la main-d'oeuvre nécessaire, à la construction d'une route de terre à partir du coin N.E. de la Section 36, Tp. 33, R. 12, Ouest du 3ème Méridien, à Wadena.

Environ 27,500 verges cubes de terre sont à transporter; de plus, il y a environ 4 1-2 milles de route clôturée à construire et 2,000 pieds linéaires de tuyaux d'écoulement à installer.

Des copies des plans, profils et devis peuvent être vues au bureau du soussigné et aux bureaux des personnes suivantes:

W. M. Grant, 810, Canada Building, Saskatoon.

J. R. Reid, Court House, Swift Current.

F. G. Kissack, Dominion Grain Co., North Battleford.

James R. Clarke, Secrétaire-trésorier M. R. 336 Kuroki, Sask.

Un chèque accepté sur une banque enregistrée pour la somme de $1,000.00 payable au sous-ministre des Routes ou une obligation d'une compagnie de garantie doit accompagner chaque soumission. Les chèques ou les garanties des soumissionnaires non acceptés seront retournés lorsque le contrat aura été accordé.

Le droit de rejeter une soumission ou toutes les soumissions, ou d'écarter de celle-ci tout défaut ou irrégularité, est à la discrétion du Ministre des Routes. Les soumissions seront ouvertes en public, dans le bureau du sous-ministre, à 4 h. p.m., Mardi, le 23 mai 1922.

L'insertion non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

H. S. CARPENTER,
Sous-Ministre des Routes.
Département des Routes,
Régina, Sask.
2 mai 1922.



Ponteix, Sask. 5ème année. No. 18. 10 mai 1922.

Fête du dimanche, 14 mai—Saint Pacôme — Né dans la Thébaïde vers 292, fut d'abord soldat, puis se convertit au christianisme et se fit disciple du pieux solitaire Palémon. Il exerça une si grande influence sur ses contemporains qu'à sa mort, la Thébaïde comptait plus de 5000 cénobites dont il était le chef incontesté et qu'il dirigeait à sa guise dans les voies les plus pures du christianisme.

Nouvelles — Mme T. Cassette et sa fille Melle Juliette sont à Moose Jaw pour affaires.

— M. A. Courchesne est en voyage aux Etats-Unis.

— M. T. Baril est allé ouvrir un hôpital privé à Gravelbourg. C'est son cousin Arthur Gendreau qui a emmené son mobilier, et c'est M. St-Julien qui l'a remplacé comme gérant du Revelstoke.

— Melle G. Théoret, qui pensionnait chez M. Baril, a passé chez M. Ste-Marie où elle sera fort bien, car Mme Ste-Marie a la réputation d'être bonne comme une maman pour ses pensionnaires.

— M. Scantland, de Reliance, a conduit son fils à l'hôpital de Ponteix pour une opération de l'appendicite. En bonne voie de guérison.

— De même une fille de M. T. Bertrand.

— En vue de l'accident de M. Roberge, ses amis se sont entendus pour aller lui semer sa terre. M. Roberge mérite bien cela, car, comme le disait M. le Curé en recommandant cette pratique de charité, toutes les fois que la paroisse a eu recours à ce brave coeur, elle l'a trouvé disposé à marcher pour ses oeuvres. De plus on avait craint sérieusement la nécessité d'une nouvelle amputation, mais elle semble aujourd'hui conjurée, grâce à des traitements énergiques et à la protection de la Ste Vierge, à laquelle le patient avait recours, comme les Rdes Soeurs.

— Il ne se passe pas de semaine sans qu'on nous signale des faveurs nouvelles obtenues devant notre vieille statue de Marie dans la chapelle souterraine. Gloire lui en soit rendue!

— La solennité de la première communion projetée pour le 25 juin sera un peu retardée pour des raisons majeures survenues depuis l'annonce. Nous en ferons connaître prochainement la date exacte.

— Le temps pluvieux, venteux, fait languir les semailles, mais donne l'espoir d'une excellente récolte.

— Le Garage Ford vient d'ouvrir ses portes sous la direction de M. Alex Béguin.

— La résidence de M. Arsène Potvin s'achève. Elle sera spacieuse et de belle apparence.

— Les travaux du théâtre paroissial ont été suspendus par le manque de tôle; le retard ne sera pas long.

— Une assemblée du Cercle dramatique N. D. a décidé à l'unanimité de s'offrir une salle de jeux, en commençant par un billard, et a choisi ses prochaines pièces, drame et comédie, dans les meilleurs répertoires. On commencera la préparation aussitôt après les semences, car plusieurs acteurs sont fort occupés et quelques-uns éloignés. Ainsi P. Cornet est allé aider son père à Gergovia, tandis que Jean, son frère, travaille chez M. N. Carignan, et H. Dufresne à Vanguard.

— M. Brossard, de la Banque d'Hochelaga, a dû payer par un séjour à l'hôpital ses premiers ébats de tennis, trop ardents pour une journée humide et froide. Soigné à temps, il s'en tire fort bien.

— M. A. Marcotte est allé passer quelques jours à Régina pour affaires.

— Mme Vve Coulombe est venue s'installer avec ses enfants, rue Murat, en face de l'église, dans la maison Lachance.

— Dans la même rue M. Rousseau, gérant de banque, a loué la maison Trottier, qu'occupait M. Baril.

Sépulture — Louis-Charles-Arthur Buchholz, enfant de dix mois.

Baptêmes — Joseph-Fernand-Gaston, fils d'Oscar Bergeron et d'Alice Comeau. Parrain et marraine, M. et Mme Horace Desautels.

— Marie-Lorette-Anita, fille d'Olivier Landry et d'Elzire Théroux. Parrain, Doria, et marraine, Alice Landry.

Val-Marie — Il y aura messe à Val-Marie le lundi 22 mai, à 10 heures.

Fiche de consolation — M. Clemenceau est un vieux philosophe. Il connaît l'espèce humaine et l'installe volontiers dans le domaine du paradoxe amer.

A un haut fonctionnaire qui se plaignait de l'ingratitude des hommes, il racontait dernièrement cette anecdote:

— Je me promenais l'autre matin aux Tuileries. Une maman me désigna à sa petite fille.

— Qu'est-ce qu'il a fait, ce monsieur-là? demanda l'enfant.

— Il a sauvé la patrie, répondit la mère avec une grandiloquence excessive.

— Comme Jeanne d'Arc, alors?

— Oui, comme Jeanne d'Arc, ma chérie...

— Eh bien! *pourquoi qu'on ne l'a pas brûlé?*

— Vous voyez, ajouta Clémenceau, j'attends...

EDAM, Sask.

La population catholique d'Edam est très reconnaissante à M. le curé Jullion, de St-Hippolyte, pour le zèle qu'il a montré en venant nous dire la messe un dimanche par mois durant tout le cours de l'hiver. La dernière fois qu'il est venu, dimanche le 23 avril, un grand nombre de fidèles en ont profité pour accomplir leur devoir pascal.

— Melles Marilda et Eglantine Nadon et Mme Vve J.-B. Charbonneau sont parties récemment pour un voyage dans l'Est, cette dernière pour y demeurer définitivement, les deux autres pour y visiter leurs nombreux parents à Sturgeon Falls, à Maniwaki et dans d'autres localités de la province de Québec.

— On est à reconstruire en ce moment l'élévateur incendié il y a quelques semaines. Cela est de bon augure pour le district et prouve que les compagnies de grain font de bonnes affaires ici.

— Il y a eu plusieurs changements dans les fonctionnaires du village depuis notre dernière chronique. Il y a un nouveau gérant à la banque de Commerce, ainsi qu'à la cour à bois de la Cie Empire, et deux élévateurs ont des agents nouveaux.

— M. Henri Dureau et sa famille, ainsi que M. Louis Odette, nous ont quittés dernièrement pour aller demeurer à St-Paul-des-Métis. M. Odette avait été atteint d'une forte attaque de grippe avant son départ et avait dû passer quelques semaines à l'hôpital. Il était heureusement assez bien rétabli quand il est parti. M. Dureau, en partant, a vendu son garage et sa résidence à M. E. Klein qui en a déjà pris possession. et semble très satisfait de son acquisition.

— M. et Mme Louis Charbonneau ont eu la douleur de perdre leur fils Philippe, qui a succombé à la pneumonie jeudi le 17 avril. La population du village, catholiques comme protestants, manifesta beaucoup de sympathie à la famille éprouvée en assistant aux funérailles qui eurent lieu à St-Hippolyte. M. Charbonneau, qui nous avait déjà quittés au mois de janvier pour aller enseigner au village de Hoey, est reparti cette fois avec sa famille après le décès de son fils. Tous les bons citoyens qui savent quelle peine il se donnait pour l'éducation, surtout l'éducation religieuse et française, des enfants confiés à ses soins, regretteront son départ, et ils espèrent qu'il gardera de son côté un bon souvenir d'Edam, où il compte des amis très dévoués.

:o:

WAUCHOPE, Sask.

La dernière chronique de Wauchope contenait une information inexacte concernant Melle Marie-Thérèse Guiguet, notre ancienne institutrice, que nous nous empressons de rectifier.

Melle Guiguet n'a pu être surprise de trouver sa place prise par une autre, puisqu'elle avait donné sa démission pour raison de santé. Après avoir été malade pendant trois semaines, durant lesquelles l'école avait été fermée, Melle Guiguet avait repris ses fonctions; mais son état s'étant aggravé, elle avait dû donner sa démission, en priant les commissaires de lui trouver une remplaçante aussi tôt que possible. Une semaine après, le département de l'éducation envoyait une autre institutrice.

Melle Guiguet n'est pas encore, à l'heure actuelle, en mesure de reprendre son service, étant toujours sous les soins du docteur. Nous faisons des voeux pour le prompt retour à la santé de notre dévouée institutrice.

:o:

HOWELL, Sask.

La température idéale dont nous jouissons depuis quelques semaines a donné à nos cultivateurs l'avantage de semer presque tout leur blé; la semaine prochaine, ils vont commencer à semer l'avoine, l'orge et le lin. Dans la paroisse de Howell, cette année, il y aura soixante quinze milles acres d'ensemencés en blé et à peu près quinze mille acres en d'autres grains. Si la récolte est bonne cet automne (et c'est ce que tout le monde attend) nos fermiers jouiront d'une prospérité très enviable.

— M. Louis Préfontaine, notre boucher, a vendu sa boucherie à M. J. F. Cadorette, de Tessier, et M. Daniel Baril, de Turtleford, a fait l'acquisition de l'ancien magasin de M. P. Lafrenière. Il a ouvert ses portes comme épicier la semaine dernière. Espérons que la clientèle ne manquera pas aux nouveaux commerçants et qu'ils se plairont à rester parmi nous.

— Un mouvement s'est fait dans le conseil du village pour tâcher d'envoyer d'ici un Chinois qui était venu s'installer dans le temps que l'hôtel était fermé. Pourquoi ne pas s'allier à la ville de Vancouver pour faire la lutte à la race jaune?

— Notre docteur, M. Martial Lavoie, avec sa famille et sa servante Melle Léonie Pinard, nous ont laissés le premier de mai pour une promenade de trois mois chez leurs parents et amis dans la province de Québec. Nous leur souhaitons bon voyage et prompt retour.

—Une magnifique soirée dramatique et comique sera donnée par nos acteurs dans la salle paroissiale dimanche le 21 mai, à deux heures pour les enfants et huit heures pour les grandes personnes. Les prix seront de 75c. pour les adultes et 25c. pour les enfants. C'est la meilleure et la plus belle soirée que nos gens auront eu le plaisir de voir. Le prix est un peu plus élevé que de coutume, mais ils seront certains aussi d'avoir plus d'amusement. Cette soirée ayant été organisée pour payer les frais de l'utile installation de la lumière électrique dans notre salle, nous sommes certains que tous les citoyens de Howell sans exception se feront un devoir d'y assister. Nos acteurs, au nombre de onze, ont consenti à se priver, pendant deux mois, de tout autre plaisir, de promenade agréable le soir en auto, pour exercer cette pièce. Aussi tous les autres citoyens ne manqueront pas, pour la somme modique de 75c., de les encourager.

La soirée comprendra un morceau de musique pour l'ouverture, la pièce "Durand et Durand," en trois actes, une déclamation et une petite saynète, 'La Mère Michel et son Chat."

Si nos amis de Vonda aiment à nous entendre mardi le 23 mai, St-Denis dimanche le 28 et Duck Lake le dimanche 4 juin, à raison de deux tiers des recettes aux prix de 75c. d'entrée, que les intéressés communiquent avec M. J. A. Turcotte, directeur, et nous irons leur faire passer une agréable et jolie soirée.



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

2ème année. No. 22. 10 mai 1922.

Pensée — "O Reine, vous ne vous détournez avec horreur d'aucun pécheur, et quelque difforme, quelque abominable qu'il soit, vous l'accueillez s'il implore votre appui; vous ne dédaignez pas d'étendre votre main secourable pour le retirer de l'abîme du désespoir." (St. Bernard).

Mois de Marie — Les enfants, le coeur joyeux et avec entrain, avaient raison de chanter au premier jour du mois de Marie: *"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau."* Le soleil versait ses rayons dans l'église et la décoration de l'autel de Marie n'en paraissait que plus belle. Le public était plus nombreux que l'année dernière. Voilà qui présente bien pour une ouverture du mois de Marie. Le chant, sous la direction de M. Jos. Gagnon, est donné par les enfants de l'école. L'on voit avec plaisir ce que peuvent faire ces jeunes avec de l'exercice et de la persévérance. Nous tenons à les féliciter tous de leurs efforts, à leur dire que leur bonne Mère au ciel surtout récompensera de grâces spéciales la gloire qu'ils lui procurent. Espérons que cet élan et cette ardeur seront maintenus jusqu'à la clôture du mois de Marie. Encore une fois, honneur à nos écoliers.

Au travail — Avec les premiers beaux jours de mai, tous les fermiers se sont mis généreusement à l'oeuvre. Si le travail est un peu en retard, à cause du froid prolongé, l'on veut reprendre le temps perdu. Aussi faut-il voir l'occupation et l'entrain de tous et d'un chacun. Le renouveau de la saison, le besoin de refaire un nouveau gain pour amortir sinon payer toutes ses dettes, met au coeur de tous le courage, l'énergie, la persévérance. Tout cela est très bien; mais n'oublions pas que si l'homme travaille et sème, c'est le Bon Dieu qui féconde le tout, qui réchauffe, arrose de sa pluie bienfaisante, en un mot, qui vivifie tout. L'important est donc de se mettre "ami avec le bon Dieu." C'est avec raison que M. le Curé nous mettait en garde contre tout ce qui peut faire de la peine à Dieu comme les blasphèmes, la boisson, les manquements à la messe, la danse, etc. Evitant le péché, il ajoute qu'il faudra offrir toutes ses sueurs, ses peines, ses efforts dans tous ses travaux et alors... seulement nous serons en droit d'attendre la bénédiction du ciel sur les fermiers, sur tous les ouvriers de la vigne du Seigneur.

Développement. — Il nous fait plaisir d'apprendre à nos amis que la nouvelle maison de M. Jean Lafontaine terminée, M. le Curé, sur son invitation, a été bénir cette résidence nouvelle. La même demande a déjà été faite par M. Arthur Benoît, qui est en train de faire une magnifique maison au village pour M. et Mme Pierre Benoît, ses vieux parents. Il va sans dire que M. le Curé se fera toujours un plaisir de bénir toutes les demeures catholiques et canadiennes-françaises. Voilà une bonne coutume qu'il faut garder et développer.

— M. Ludovic Goulet, marchand, ayant maintenant un dépôt considérable de gazoline et d'huile, vient de construire une nouvelle remise, qui offre un joli coup d'oeil.

D'autres projets couvent, n'allons pas au-devant, Dumas va donc de l'avant.

Remarque — Dumas n'est pas connu. Les visiteurs qui, par accident, s'y sont arrêtés et ont continué leur route pour d'autres centres mieux connus, plus annoncés, sont tous revenus s'établir ici.

DINSMORE, Sask.

Le 16 avril, nous avons perdu un de nos bons citoyens catholiques dans la personne de M. Pierre Donat. Tombé malade le 15, il fut transporté immédiatement à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, où il succomba le lendemain, à la suite d'une opération de l'appendicite. Nos sincères condoléances à la famille.

— Le 20 du même mois, Mme Ed. Flire, une bonne chrétienne et une excellente mère de famille, mourait d'une inflammation de poumons. Elle laisse sept jeunes enfants, l'aîné âgé de onze ans et le dernier de trois jours seulement. Nos vives sympathies à la famille.

— Enfin le 28 avril Mme Berg, une jeune Française de 27 ans, mère de trois enfants, succombait aux suites d'un empoisonnement de sang. La sympathie de tous est acquise au malheureux époux éprouvé.

— Le dimanche 30 avril, M. l'abbé Bonny, de Rosetown, est venu célébrer la grand'messe à Dinsmore. Avec le beau temps qu'il faisait, la chapelle était remplie. Merci à ce bon missionnaire qui ne nous oublie pas.

— Mme J. Hudon, qui depuis quelques semaines était à l'hôpital de Rosetown, est revenue chez elle avec bon espoir de guérison.

— Les semences ont commencé ce matin sur plusieurs fermes et si le temps peut se maintenir, tout le monde commencera cette semaine.

:o:

Nos plaisirs les plus doux ne sont point sans tristesse.

Sachons mettre le devoir et la dignité avant tout.

L'homme qui épargne est un bienfaiteur public.

Rien n'est plus dur que le devoir en concurrence avec l'affection, car il faut que le devoir l'emporte.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

Le Secret de Joliette

Par A.-H. DOURLIAC

No.2

Gillette, loin de partager ce préjugé, s'efforçait, par sa délicate affection, de consoler la douleur paternelle: elle invitait toujours la petite Joliette à partager les jeux de son petit cousin, soit à leur campagne de Salon, où il était né, soit à leur belle maison de Saint-Tropez, où le capitaine de Suffren tenait garnison, et la pauvrette n'était pas exclue de leurs caresses. Mais André était beau, vigoureux, bavard, et le rapprochement eût été pénible pour une âme moins haute? Il n'en était rien. Loin de faire retomber sur les autres le poids de la disgrâce qui frappait son enfant, l'excellent homme traitait le petit André en neveu, presque en fils, et reportait sur sa tête blonde toutes ses espérances déçues. Aussi, quand la mort prématurée de ses parents le fit passer sous sa tutelle, l'adoption était-elle déjà signée dans son coeur.

Solide et bien râblé, André n'était alors qu'un gros garçon, indécis et mou, avec cet air apeuré et craintif des petits auxquels ont été révélés trop tôt les cruautés et les deuils de la vie. La mort, la maladie, la tristesse, les vêtements noirs avaient assombri ses premiers ans, et, dans la vieille maison de Grimaud, rien n'était propre à l'égayer ou le stimuler beaucoup. Habituée au mutisme de sa petite-fille, la douairière qui ne le regardait pas déjà d'un très bon oeil, eût trouvé la moindre exubérance insupportable. Il n'en avait pas même l'idée, jouait silencieusement très bien. Mais cette tranquillité ne faisait pas le compte du bailli. Il avait élaboré tout un programme d'éducation qui devait rencontrer plus d'une résistance.

Lever matinal, table frugale, vêtements légers, intempéries, dangers même, il ne recula devant rien pour donner à son pupille les habitudes viriles qui lui avaient tant manqué!

— André est le fils d'un brave; il doit être un brave comme lui. Je ne veux pas qu'on lui farcisse la cervelle d'un tas de billevesées, qu'on l'empêche de remuer ni de courir. S'il se fait des bosses, tant mieux! ça lui endurcira la peau! qu'il soit leste et hardi; qu'il sache donner des horions et en recevoir, qu'il ne boude pas aujourd'hui devant un coup de poing ni demain devant un coup d'épée. Je remplace son père; je dois en faire un gentilhomme digne de son père.

Ouais, mon fils, la tâche est malaisée pour un paisible bailli! Que ne laissez-vous ce soin à Monseigneur de Sisteron, puisqu'il veut bien s'en charger?

C'était l'oncle paternel du petit garçon, et il aurait eu certainement tous les droits à sa tutelle sans la brouille survenue entre les deux frères et causée par le mariage du cadet.

De belle taille, de fière mine, de noble race, Mgr Hugon de Suffren était le type achevé du haut clergé d'alors, les plus grandes familles s'honorant de lui donner leur fils.

L'évêché de Sisteron était dans la sienne, depuis longtemps, et formait généralement l'apanage des cadets. Le dernier titulaire étant mort prématurément, pendant que le jeune Pierre était encore en nourrice, l'aîné renonça à la carrière des armes pour conserver cette dignité dans sa maison, et, par la protection du cardinal Fleury, il reçut les ordres presque aussi rapidement que le cardinal Dubois. Heureusement, il avait les vertus nécessaires, et sans son ardeur batailleuse et son caractère un peu hautain il eût été un saint! Nul plus que lui n'appartenait à l'Eglise militante, au propre et au figuré; il menait son clergé comme son régiment, y faisant régner une forte discipline. Il remplissait scrupuleusement les devoirs de son sacerdoce, ne négligeait pas son diocèse pour aller faire sa cour à Versailles, visitait les moindres paroisses perdues dans les montagnes, et s'il pratiquait un peu plus la chasse que ne le permettaient les canons, il envoyait tout le gibier aux hôpitaux: N'était-ce pas une façon généreuse de racheter son péché mignon?

Monseigneur de Fréjus, le tout-puissant ministre, lui voulait du bien; la faveur royale lui était acquise: mais il n'était pas ambitieux pour lui et ne songeait qu'à son cadet qu'il aimait comme un fils et qu'il se flattait de conduire par la main aux plus hauts sommets. Grand mariage, fortune, dignités, bâton de maréchal, rien ne lui semblait assez beau pour lui! Il était fier de sa prestance, de son uniforme, de ses succès.

Excellent officier, passionné pour son métier, très brave sans être bravache, Pierre était en même temps un esprit studieux qui n'eût pas écrit les *Pensées* de Vauvenargues, mais qui était capable de les lire et de les comprendre. Simple dans ses goûts, modeste dans ses aspirations, aimant l'étude autant que la gloire, il eût servi Dieu comme il servait le roi, et la houlette du bon Pasteur eût été tenue avec plus de mansuétude par son fougueux aîné.

Pierre n'en avait pas moins le coeur sensible, et un beau jour il sollicita respectueusement la permission d'épouser la jeune parente du bailli de Grimaud, dont il avait fait la connaissance au cours de recherches archéologiques.

Ce fut une belle tempête! Avait-il perdu la raison? Voulait-il déshonorer la famille? Traitait-il son oncle et seigneur en tuteur de comédie?... Etait-ce alliance digne d'un futur maréchal, duc, pair, ambassadeur?

Pierre laissa passer la bourrasque, mais répondit avec fermeté: Il ne se croyait nullement déraisonnable en voulant se marier selon son coeur et sa conscience; celle qu'il considérait déjà comme sa fiancée était de bonne noblesse de robe; ce n'était donc pas déroger; il n'était encore ni maréchal, ni duc, ni pair; les hautes dignités prédites par son aîné ne seraient peut-être que "château en Espagne"... Il préférait un simple castel en Provence.

Le prélat irrité essaya de tous les arguments: il étala leur arbre généalogique, sans soudure ni mésalliance depuis Hugon de Suffren, dont il portait le nom, établi en France au XVe siècle; il compta les quartiers de noblesse, apportés par toutes les épouses, jusqu'à leur mère commune: Marie de Brunoy de la Tour d'Aigues... Il fit valoir leur antique blason "d'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre mufles de léopard d'or."

Que répondre à tout cela? Une chose bien simple:

— J'aime.

Pierre était un de ces doux entêtés qui disent rarement: "Je veux," mais dont la volonté n'en est que plus forte. Rien ne devait le faire céder, et à moins de le faire embastiller...

Mgr Huron y songea, mais le cardinal Fleury refusa de s'y prêter. Il avait eu jadis des obligations au grand'père de la petite Gillette qui lui avait fait gagner un procès. Il représenta doucement à l'irascible prélat que l'excès d'orgueil était d'un mauvais exemple chez un dignitaire de l'Eglise... et il fallut bien se résigner.

Mgr Hugon ne désarma pas pour cela: il refusa de recevoir le jeune ménage, de revoir son frère et d'être parrain de son premier-né. Uniquement préoccupé de son ministère et de ses diocésains, il fit faire de grands travaux à ses frais, entre autres le canal qui porte son nom, et ne parut plus s'inquiéter de ceux qui le portaient aussi... moins à son gré!... Réduits à la portion congrue, ils auraient été assez mal en point, si le digne bailli n'y eût généreusement pourvu. Aussi la reconnaissance du mari égalait celle de la femme, et, lorsqu'il se sentit atteint du mal qui devait l'emporter, ce fut au parrain, non à l'oncle, qu'il confia la tutelle de son petit André.

— J'en suis touché, très touché, mon cher enfant, protestait l'excellent homme, les larmes aux yeux, mais serai-je à la hauteur de cette tâche?

— Donnez-lui vos qualités, mon bon frère, et il sera digne de tous ceux de sa race.

Ce n'était pas l'avis de Mgr Hugon, et quand, profondément peiné de la mort de son cadet, il offrit d'oublier le passé et de se charger de l'orphelin, il se montra aussi surpris qu'offensé de se voir opposer un refus.

La douce Gillette était trop timide pour résister à un prince de l'Eglise; Mme la baillive trop flattée de sa démarche pour ne pas y accéder, mais l'oncle Boniface se montra intransigeant, défendant ses droits de tutelle avec un courage tranquille dont il était lui-même étonné:

— Assurément, Monseigneur, c'est un honneur dont je me déclare très indigne; mais la volonté des mourants est sacrée: rien ne me fera manquer à ma promesse.

Et Sa Grandeur dut s'incliner. C'était le principal adversaire du pauvre bailli... Ce n'était pas le plus difficile à réduire au silence.

Mme de Suffren, qui avait dans son bon cousin une confiance aveugle, s'en rapportait complètement à sa sagesse, d'ailleurs elle ne tarda pas à suivre celui qu'elle pleurait. Mais Mme la baillive était d'humeur plus combative... et ce n'était rien encore à côté de Véronique.

Véronique était la cuisinière.

C'était un Richelieu en jupons avec laquelle le maître lui-même devait compter. Introduite non au conseil, mais à la cuisine, par la reine-mère, qu'elle n'avait pas tardé à en exiler, elle y régnait sans conteste depuis des années, et modifier un menu était certainement entreprise plus hasardeuse que de forcer le Parlement à enregistrer un édit.

Dans la magistrature, on est généralement gourmand ou plutôt gourmet. Les baillis de Grimaud ne manquaient pas à cette tradition, et de père en fils avaient su apprécier les talents culinaires déployés à leur intention par des "cordons bleus" émérites et cotés que l'on se disputait jalousement.

Véronique avait servi chez le président Berchoux, et le futur auteur de la *Gastronomie*, alors gamin, avait dû plus d'une fois tremper son doigt dans la crème! Elle était entrée chez le bailli de Grimaud parce qu'elle avait pu apprécier ses qualités comme convive, et se montrait aussi sensible à ses compliments qu'à ses critiques:

— Quand Monsieur trouve qu'il y a trop de poivre ou pas assez de muscade, je suis toujours de son avis; je ne vais pas le contredire pour le plaisir.

André, déjà "fin bec" malgré son jeune âge, partageait ce privilège, et l'harmonie était parfaite.

Mais quand, tout à ses projets de réforme, le digne tuteur voulut rompre avec ces trop voluptueuses habitudes et imposer à tous, en commençant par lui-même, un régime un peu trop spartiate, il y eut une levée de casseroles, et la cuisinière indignée menaça de rendre son tablier.

— Ma pauvre Véronique! j'en serais désolé! mais je le comprendrais parfaitement! Un talent comme le vôtre n'est pas fait pour les basses besognes...

Cette humilité désarma notre dragon et un compromis fut passé. Pendant toute la semaine, on se réduirait à la portion congrue, mais on se rattraperait le dimanche. L'Eglise elle-même n'ordonne pas de faire maigre tous les jours et ce ne serait pas d'un bon chrétien de mépriser les biens du Seigneur.

Le pauvre bailli se laissa endoctriner!

D'ailleurs, il appartenait à Véronique de prouver qu'il n'est pas de petit terrain pour un grand capitaine: l'on peut déployer autant d'art dans un simple ragoût que dans un savant coulis: on mangea moins à la table réduite!... On ne mangea pas moins bien!

(à suivre)

———:o:———

On a, jeune, des larmes sans chagrin; vieux, des chagrins sans larmes.

Les petits esprits sont blessés des plus petites choses.

La Société de la caisse de retraite de la Banque d'Hochelaga

MONTREAL. — Les membres de la Société de la Caisse de Retraite de la Banque d'Hochelaga ont tenu, le 18 avril, leur première assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. J. A. Vaillancourt, dans la nouvelle salle de réunion de l'immeuble de la banque, rue St. Jacques.

Un grand nombre d'officiers, gérants et employés de la Banque y assistaient.

Le rapport financier de la société pour le dernier exercice arrêté à la date du 31 mars a été soumis à l'assemblée.

La Société tire ses ressources des subventions de la Banque d'Hochelaga et du placement de ses capitaux. Son actif s'élève à 257,640.25, représenté par des placements se chiffrant à 202,337.06 et des dépôts en banque de $55,303.19.

M. J. A. Vaillancourt, président, et M. Beaudry Leman, gérant général de la Banque d'Hochelaga, ont rappelé le but de la société, qui est de pourvoir au fonctionnement d'un fonds de retraite pour les employés de la Banque et d'un système d'assurance collective sur leur vie. La répartition des assurances est faite en tenant compte des années de service et du salaire de l'employé. Le montant initial d'assurance sur la vie de chaque employé est de 1,000, et s'accroît progressivement jusqu'à concurrence de $10,000. Les membres de la société désignent eux-mêmes des bénéficiaires des assurances qu'elle maintient.

La société verse déjà une pension à un certain nombre d'employés qui ont pris leur retraite.

Les membres, conformément aux règlements, peuvent se choisir trois directeurs chargés spécialement de les représenter dans le conseil d'administration. MM. D. McInnes, L. Desrosiers et L. N. Gill ont été déclaré élus après le dépouillement du scrutin et d'après le rapport des scrutateurs.

Les membres du personnel de la Banque d'Hochelaga ont vivement manifesté leur reconnaissance de l'initiative prise par la banque et de la protection que la société leur offre pour eux et pour leur famille sans qu'aucune contribution ne soit exigée.

———:o:———

Les catholiques et l'éducation en France

PARIS — Tout porte à croire qu'avant longtemps l'éducation catholique sera autorisée à envoyer des représentants au Conseil Suprême de l'Instruction Publique.

Sa Grandeur Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique, a présenté une requête à ce sujet à M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique. M. Bérard a répondu à ce sujet qu'actuellement la composition du Conseil était prévue par la loi et qu'il ne pouvait pas la modifier. Cependant, il a introduit un bill qui permettra d'élargir les cadres de ce Conseil afin de satisfaire les catholiques.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Prince-Albert

Diocèse de Prince-Albert et Saskatoon

AVIS AU CLERGE

Pour répondre aux désirs du Souverain Pontife et de notre Evêque, des exercices religieux auront lieu dans toutes les églises du diocèse à l'occasion du 26ème Congrès Eucharistique qui se tiendra à Rome du 24 au 29 mai.

Ces exercices pourront concorder avec le mois de Marie; mais au lieu d'exposer le St. Sacrement après la récitation du chapelet et l'instruction, on commencera par l'exposition du St. Sacrement.

L'instruction ou la lecture, pendant ces six jours, aura trait à l'Eucharistie.

La cérémonie du dernier jour se terminera par la procession du St. Sacrement.

Dans les églises où, par défaut d'assistance il est impossible d'avoir ces exercices pendant la semaine, on donnera plus de solennité aux offices du dimanche 28 mai et on fera ce jour-là la procession du St. Sacrement.

J. B. Bourdel,
Administrateur.

:o:

S. G. Mgr Prud'homme

Nous sommes heureux d'annoncer que les nouvelles de la santé de Mgr Prud'homme sont bonnes et qu'il a largement bénéficié de son séjour de repos en Floride Cependant, de l'avis de son médecin, Sa Grandeur ne reviendra dans son diocèse qu'à la fin de juin.

:o:

Journal incomplet

Une épidémie de grippe légère, qui sévit actuellement dans la ville, a atteint le personnel du "Patriote." Pour cette raison, nos lecteurs devront se contenter cette semaine d'un journal très incomplet. Nous espérons bien être en mesure, dès notre prochain numéro, de revenir à notre édition régulière de douze pages.

:o:

— M. Alex Lefort, d'Edmonton, inspecteur des succursales de la Banque d'Hochelaga pour l'Alberta et le nord de la Saskatchewan, est en ce moment à Prince-Albert.

— Le mercredi 17 mai, la Chorale de la ville donnera un concert dans l'église presbytérienne. On y exécutera les différents morceaux qui doivent être chantés au grand festival de Régina, le 25 mai prochain.

— Mme veuve Massol, qui a vendu récemment son magasin, est partie lundi pour la France; elle retourne dans sa famille pour y demeurer.

— M. Jean Denis a eu le bonheur de recevoir dernièrement son gendre et sa fille, M. et Mme Jean Quindrot, venus de France. Melle Marie Denis, partie il y a plus de deux ans, s'était mariée au pays natal et le jeune couple a décidé de venir s'établir au nord de Prince-Albert. Nos souhaits de bienvenue.

:o:

MONTMARTRE, Sask.

Le dimanche 14 mai, dans le soubassement de l'église, un drame historique intitulé "Les Chrétiens aux Lions" sera joué par les demoiselles de la paroisse Cette pièce en quatre actes est des plus intéressantes que nous ayons eues à Montmartre; elle a nécessité une longue préparation et beaucoup de travail de la part des actrices. Tout le monde sera là pour témoigner son appréciation de ce travail tout en aidant l'oeuvre de l'éducation dans la paroisse.

La comédie "Trois bonnes sous le même bonnet" terminera le programme, qui comprendra aussi des chants et de la musique. Qu'on retienne les sièges de bonne heure!

— M. Arthur Corriveau est à mettre une fondation sous sa maison et à faire d'autres réparations générales.

— Les semences sont poussées avec vigueur par nos fermiers et malgré la pluie, le blé sera bientôt tout semé.

—Nous avons lu dans le "Grain News," de Winnipeg, l'organe du commerce du grain, la traduction d'une lettre publiée dans le "Patriote" à propos de la "Commission du Blé." Cette traduction a été faite dans l'intérêt des personnes qui ne lisent pas le français, ce qui démontre l'influence toujours croissante du journal français dans l'Ouest.

— Il est grand temps que les citoyens de Montmartre s'organisent pour protester énergiquement contre le service du fret que nous donne actuellement le C. N. R. Il faut quelques fois dix jours pour avoir le fret de Winnipeg. Celui-ci va quelquefois jusqu'à Régina et revient plus tard. Il y aurait là une chance pour la Chambre de commerce de faire sentir son influence auprès des autorités.

— Les exercices du Mois de Marie, qui ont lieu chaque soir, attirent une assistance plus nombreuse qu'à l'ordinaire. Le choeur est sous la direction de Melle Rosa Major.

— Mme John McNeil, de Régina, accompagnée de Melle Alice, était en visite chez son gendre, M. E. Demers, dimanche.

:o:

BIG RIVER, Sask.

Nous souhaitons la bienvenue à la famille Corbeil. M. H. Corbeil nous avait quittés il y a deux ans et est revenu joyeux sur sa terre, près de la rivière, où après une journée de labeur il s'endort bercé par le chant des rapides.

—Cette semaine nous avons eu la visite de M. l'abbé Joyal, curé de Debden. Nous avons remarqué aussi le passage de M. Cyrinus Tremblay, de Shell River.

— On parle d'une coupe de bois de chauffage entreprise par M. Thompson qui fournirait les compagnies de combustibles de Prince-Albert et Saskatoon. Si la chose a lieu, il y aura du travail, puisqu'on devra livrer deux wagons par jour, soit 34 cordes. Puisse l'idée ou le plan se réaliser! Dans ce cas, on dit que M. Horace Chesnard serait contremaître dans le bois et M. H. Gagné directeur du sciage et du chargement.

— M. Eagleland a acheté la scierie de M. Jos. Belair, de Shell-River, naguère de Debden. Il paraît que cette scierie doit être installée au bout du lac Assiniboine.

Naissances — A M. et Mme Magloire Thibeault, un fils, Jean-Olivier-Léon. Parrain et marraine, M. et Mme O. P. Godin.

— A M. et Mme Alphonse Tardif, une fille, Marie-Rose-Exiliar. Parrain et marraine, M. et Mme H. Corbeil, grands-parents.

— Les travaux des champs sont commencés depuis lundi le 1er mai et tout le monde se dépêche. On a craint quelques jours pour l'incendie de forêt, mais la bonne petite pluie de mardi nous a fait respirer.

— La débâcle de nos lacs, commencée lundi, se continue lentement.

— D'aucuns disent que M. H. Bouchard, notre forgeron, est revenu de Debden avec deux superbes autos. Avis aux acheteurs.

— Un demi-acre de terre bien préparée a donné ici l'an dernier deux tonnes de fourrage vert. Quel pays idéal pour les laitiers, la culture mixte, etc.! Venez voir ça.

Quand on pense que beaucoup s'en vont s'établir au Lac Witchi, kan, au Lac des Rats et ailleurs à des 30 et 40 milles du chemin de fer, tandis qu'ici on peut se placer à trois ou quatre milles de la station sur un sol excellent, du bois et de bonne eau sous la main, et personne ne vient! Sachez-le, mes amis, la richesse de la Saskatchewan est dans le nord. Il y a du défrichage, dites-vous? Mais d'où vient que des gens ici, qui ne se donnent pas pour des fiers à bras, ont dès la deuxième année 30, 40, voire cinquante acres en culture. Si vous avez des chevaux et d'autres têtes de bétail et de la santé, c'est tout ce qu'il faut.

:o:

BILLIMUN, Sask.

— M. C. de Breuker est parti la semaine dernière pour San Antonio, Texas. Bon voyage!

— Nous regrettons beaucoup le départ de M. François Brière, un des fermiers les plus prospères de notre localité; nous espérons bien son retour avec la voie ferrée, puisque la cause de son départ est la distance trop éloignée pour le charroyage des grains.

— M. Clovis Brière, M. Sinaï et Melle Cécile Colleaux, institutrice de l'école Macdonald Dale, sont allés passer la Pâque chez des parents à Meyronne.

—Melle Edesse Gauthier, institutrice de l'école Dale, est allée chez son père à Gravelbourg, à l'occasion de la fête de Pâques.

— Melle Elodie Brière, malade depuis quelque temps, est partie chez ses soeurs Mesdames E. Colleaux et C. Van Elslande pour prendre du repos. Nous avons appris que Melle Brière doit revenir bientôt parfaitement rétablie, grâce à la bienveillante hospitalité des gens de Meyronne et au bon air printanier qu'on y respire.

— M. Jean Descoteaux, revenu de l'hôpital en pleine convalescence, est reconnaissant des bons soins que lui ont prodigués les dévouées religieuses de Ponteix. Nous formons des voeux pour le prompt rétablissement de sa santé.

— M. et Mme Sinaï Brière aîné doivent partir prochainement pour un long voyage dans la province de Québec, où ils doivent prendre un repos longtemps mérité après trente cinq ans près de dur labeur dans l'Ouest Canadien.

— Les semailles se font à grands coups cette année, car le printemps a été fort tardif. Tous les fermiers sont bien encouragés et prévoient une aussi bonne récolte que l'année dernière.

— Nous aurons la messe à St. Martin le 25 mai, jour de l'Ascension, à 10 heures et demie.

:o:

GRAVELBOURG, Sask.

Naissances

Hamon — A M. et Mme Jean Hamon, une fille, Gilberte-Marie-Thésèse, baptisée le 23 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Hamon.

Lefort — A M. et Mme Philias Lefort, une fille, Marie-Rose-Léonie-Eva, baptisée le 28 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Saulniers, parents maternels de l'enfant.

:o:

MORINVILLE, Alta.

Baptêmes — Le 23 avril, Joseph-Paul-Alexis, fils d'Ovila Gauthier et de Florentine Ethier. Parrain et marraine, M. et Mme J. H. Ethier.

Le même jour, Colette-Marie-Marcelle, fille de Francis Lavallée et de Ninette Duvernois. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Morin.

Le 25 avril, Georges-Jérémie, fils de Chs.-Henri Desrauleau et de Régina Muller. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Meunier.

Le 30 avril, Helen, fille de Nick Parasko et d'Annie Jeremini. Parrain et marraine, P. Stecyk et Mme J. P. Brown.

Le même jour, Marie-Louise-Hélène, fille de John Schaeffer et de Jeanne de Tonnancour. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Turgeon.

Le 5 mai, Wallace-Angus-Athanaseus, fils d'Alexandre MacRae et de Ellen O'Neil. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Hallé.

Sépultures — Le 26 avril avait lieu le service de Lucien Granger, âgé de 9 ans, fils de M. Adhémas Granger. L'enfant, qui se blessa avec une arme à feu, est mort à l'hôpital de la Miséricorde, Edmonton.

Le 28 avril, sépulture de Gérard Pomerleau, âgé de trois semaines, enfant d'Alphonse Pomerleau et de Elise Dion.

— Un autobus fait maintenant le service d'Edmonton-Morinville deux fois par jour. Si les banquettes sont un peu dures, les heures de départ et d'arrivée sont très commodes.

— M. Arthur Roy, gendre de M. Tailleur est maintenant installé à Morinville; il a acheté la terre de M. Willie Dubé.

— Le père de M. Roy, qui résidait à Ste. Marguerite de Dorchester, P. Q., est en promenade avec son fils Eugène; on dit qu'il a l'intention de se fixer dans la paroisse.

— L'article de M. Frémont "Nos Correspondants" est un pur chef-d'oeuvre, on a dû le lire. Pauvres correspondants, consolez-vous! il y a longtemps qu'on a dit: La critique est aisée et l'art est difficile.

Et pour l'honneur de la paroisse, rétablissons certains faits, à propos d'enseignes, il ne faudrait pas croire qu'il n'y en a qu'une seule qui porte du français. MM. les avocats Bélanger et Dalphond, le Morinville Store, le Bureau de Poste, M. Edmond Brault ont mis du français dans les leurs, et d'autres se proposent d'en faire autant sous peu.

Ca n'est pas si mal!

Ne serait-il pas mauvais maintenant, étant donné que la ville est en majorité canadienne-française, que le conseil est en majorité candien-français, qu'on se serve du français dans les avis que publie de temps en temps le susdit conseil. Nous connaissons assez le patriotisme éclairé de M. le Secrétaire pour compter qu'il n'oubliera point ce détail. C'est peut-être plus qu'un détail.

Dites donc aussi, si les avis de vente à l'encan étaient rédigés dans les deux langues? Il devrait y avoir moyen pourtant de le faire. Qui donnera l'exemple?

:o:

Les Marchés

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, $1.16; No. 2, $1.10; No. 3, $1.04; No. 4, 90c; No. 5, 79c.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Dur No. 1, 1.43; Nord No. 1, 1.42 3-4; No. 2, 1.37 3-4; No. 3, 1.30 3-4; No. 4, 1.16 3-4; No. 5, 1.06 3-8; No. 6, 95 3-8; fourage, 83 3-8; voie, 1.42 3-4.

Avoine — No. 2 C.W., 53 3-4; No. 3 C.W., 49 5-8; fourrage extra No. 1, 50 1-8; fourage No. 1, 47 5-8; fourrage No. 2, 45 5-18; rejetée, 43 1-8; voie, 52 3-8.

Orge — No. 3 C.W., 67 1-4; No. 4 C.W., 65 1-4; rejetée, 61 1-4; voie, 67 1-4.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.46; No. 2 C.W., 2.42; No. 3 C.W., 2.26; rejeté, 2.26; voie, 2.46.

Seigle — No. 2 C.W., 1.06 1-4.

:o:

Marché aux animaux d'Edmonton

Marché assez actif. Bouvillons de boucherie, 5.50 à 6.50. Génisses de choix, 5.00 à 6.00. Vaches de boucherie de choix, 4.50 à 5.50. Animaux maigres, 4.50 à 5.00. Veaux de choix, 7.00 à 8.00. Porcs de choix, 12.10. Agneaux, 10.00 à 11.00; moutons d'un an, 8.50 à 9.50; bons moutons, 7.00 à 8.00.

:o:

Marché aux grains d'Edmonton

Blé — Nord No. 1, 1.10; No. 2, 1.07; No. 3, 1.02; No. 4, 91; No. 5, 80; No. 6, 70; fourrage, 60.

Avoine — No. 2 C.W., 34; No. 3 C.W., 31; fourrage No. 1, 28; fourrage No. 2, 25.

Orge — No. 3 C.W., 45; No. 4 C. W., 40; fourrage, 32.

Seigle — No. 2 C.W., 80; No. 3 C.W., 67; rejeté, 57.

Lin — No. 1 C.W., 2.05; No. 2 C. W., 2.01; No. 3 C.W. 1.71.